

DINARD

Label Ville

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE



LABEL FINANCES

Budget 2023

LABEL RÉNOVATION

Voirie : Point sur les travaux

LABEL CULTURE

Dinard, the place to be

LABEL PATRIMOINE

Fondation du patrimoine,
préserver et financer

N° 106 - MAI 2023

RETROUVEZ-NOUS SUR

www.ville-dinard.fr





Sommaire

- 3 **L'ÉDITO** du Maire
Dinard est une ville attractive
- 4 **LABEL ACTUS**
Les actus de votre ville
- 8 **LABEL PHOTOS**
Retour en images
- 10 **LABEL ÉDUCATION**
L'ouverture, une priorité
- 11 **LABEL CÉRÉMONIE**
Hommage à Marius Mallet
- 12 **LABEL FINANCES**
Budget 2023
- 16 **LABEL CULTURE**
Dinard, the place to be
- 22 **LABEL PATRIMOINE**
Fondation du patrimoine, préserver et financer
- 24 **LABEL ATTRACTIVITÉ**
À vos marques, prêts pour l'été !
- 26 **LABEL JUMELAGES**
Un souffle nouveau
- 27 **LABEL SPORTIVE**
Records d'inscriptions
- 28 **LABEL TRANSITIONS**
Gestion de l'eau et mobilités
- 30 **LABEL NATURE**
Les Tourelles espéraient la pluie !
- 31 **LABEL RÉNOVATION**
La voirie : des aménagements vers un partage... collectif...
- 34 **LABEL VILLE**
PLU, point sur la révision
- 36 **EXPRESSIONS POLITIQUES**
- 38 **LABEL PROGRAMMATION**
L'agenda de mai à juin 2023

Suivez toute notre actualité sur notre site internet :

> www.ville-dinard.fr

> Abonnez-vous à notre newsletter pour recevoir chaque semaine les actus et l'agenda des événements programmés

sur nos réseaux sociaux :

   @VillededDinard



© Patrick Chevalier

Arnaud Salmon
Maire de Dinard

“
Nous nous employons, depuis le début du mandat, à concilier beauté patrimoniale et nouveaux modes de vie, à rénover et embellir sans dénaturer, à faire vivre la Ville toute l'année.
”

Chères Dinardaises, chers Dinardais,

Que vous y viviez depuis longtemps ou que vous ayez décidé d'y vivre récemment, Dinard est une ville attractive.

Renforcer cette attractivité est un de nos objectifs. Mais pas à n'importe quel prix !

Nous nous employons, depuis le début du mandat, à concilier beauté patrimoniale et nouveaux modes de vie, à rénover et à embellir sans dénaturer, à faire vivre la Ville toute l'année.

Dinard est une ville attractive qui évolue.

C'est la raison pour laquelle il faut réfléchir, dès maintenant, à son avenir. Le PADD (*Plan d'Aménagement et de Développement Durable*) présenté lors du dernier Conseil municipal en témoigne. Élaboré dans le cadre de la procédure de révision en cours du PLU (*Plan Local d'Urbanisme*), il définit les orientations de la Ville à l'horizon 2035 (*urbanisme, logements, mobilités*). Là encore, il s'agit de concilier histoire et développement urbain raisonné, enjeux démographiques et qualité architecturale, dynamisme culturel et touristique sans altérer l'ADN dinardais. L'AVAP (*Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine*), dont l'enquête publique a démarré au mois d'avril, s'inscrit dans cette continuité de protection du patrimoine. Encadrer, protéger et prévoir.

Dinard est une ville attractive en saison.

Les terrasses que vous aimez tant sont réinstallées, en respectant au mieux les critères d'esthétique et d'accessibilité que nous avons déterminés. Une concertation a été menée, tout l'hiver, avec les commerçants. Nous les remercions de leur participation et de leur investissement à nos côtés. En outre, comme en 2022, nous avons reconduit la solution de logements saisonniers au Lycée Hôtelier Yvon Bourges avec un équilibre financier, grâce à l'engagement de prise en charge de ce dernier par le bureau communautaire de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude. 43 logements, en lieu et place des 20 de l'an dernier, sont proposés durant tout l'été.

Dinard, est une ville attractive qui maîtrise ses dépenses publiques.

Nous affichons un budget 2023 en équilibre, malgré la très forte inflation énergétique, et avons réduit les dépenses de fonctionnement partout où cela était possible. L'effort est collectif, nous continuerons dans cette voie.

Soyons fiers de notre belle Ville et préservons-là ! L'attractivité est une force quand elle est maîtrisée !

Belle saison à vous toutes et tous,

Arnaud Salmon
Maire

DINARD au fil des jours

Hommage, informations pratiques de la collectivité et futurs rendez-vous de mai à juin. Retrouvez l'essentiel de l'actualité de votre ville.



Francis Leroux © Ouest-France

FRANCIS LEROUX

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants » Jean d'Ormesson

Notre collègue Francis Leroux, Conseiller municipal du Groupe « Dinard entre vert et mer » nous a quittés, à l'âge de 54 ans, le dimanche 16 avril 2023 après un long combat contre la maladie.

Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation dans le milieu professionnel, il siégeait dans l'un des groupes d'opposition au Conseil municipal depuis les élections de 2020. Très investi dans les domaines des solidarités, de l'inclusion et de l'accessibilité, Francis menait son engagement politique avec conviction et passion. Doué d'un courage admirable et d'une détermination remarquable, Francis aimait à dire qu'il « ne lâchait rien » dans les causes qui lui paraissaient justes. Membre de la Commission Accessibilité et du CCAS, il aura œuvré, aux côtés de ses collègues élus, pour une meilleure insertion des publics fragiles et des personnes à mobilité réduite au travers de la Ville, notamment.

Ces derniers mois, il se battait avec ardeur contre la maladie. Son courage face à cette dernière était salué et profondément admiré par tous les membres du Conseil municipal. Francis était un homme digne, honnête, combatif, et dévoué aux autres. C'est le souvenir que nous conserverons de lui.

Arnaud Salmon, Maire de Dinard, et l'ensemble des élus municipaux ainsi que les services de la Ville, présentent à sa famille, ses amis et ses proches, toutes leurs plus sincères condoléances dans cette épreuve.

PREMIÈRE COMMISSION D'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS en bail réel solidaire (BRS) à Dinard

Judi 16 février, la première commission d'attribution de logements BRS portant sur un programme dinardais, a été organisée par le Foncier coopératif malouin (FCM).



Patrick Sciberras, vice-président du FCM, Muriel Béziel, adjointe aux affaires sociales de la ville de Dinard, Christian Fontaine, adjoint à l'urbanisme et aux travaux et Delphine Briand Présidente du FCM et Maire de Lancieux.

Ce programme, commercialisé par l'opérateur social Keredes, se situe rue de la Ville-ès-Meniers. L'attribution des logements s'effectue sur la base d'une grille d'évaluation intégrant différents critères que remplissent les candidats à l'achat (*lieu de travail, composition et revenus du foyer,...*).

Il reste 3 logements disponibles > Pour candidater ou obtenir des informations sur les différents programmes, consulter le site du FCM > www.foncier-cooperatif-malouin.coop

BIENVENUE AUX NOUVEAUX DINARDAIS !



© Ouest-France



© Ouest-France

Samedi 15 avril, ils étaient 180 à avoir répondu à l'invitation et ont été accueillis par le Maire entouré de nombreux élus, dont les membres du Conseil municipal des Jeunes. Arnaud Salmon leur a présenté l'histoire de la station balnéaire, la vie sociale et économique de la cité, ainsi que les nombreuses infrastructures et différents équipements proposés dans la ville. La réunion s'est achevée autour du traditionnel cocktail de bienvenue.

SABINE MENNECIER

Responsable Ressources Humaines



Entrée dans la fonction publique en 1982 en tant que responsable informatique, Sabine s'est réorientée dans le domaine des ressources humaines en 2002. Elle a évolué sur plusieurs postes en Seine-et-Marne : gestionnaire paie-carrière, responsable de pôle adjointe à la DRH puis chargée de missions RH dans

une Communauté d'Agglomération de Seine-et-Marne.

Bretonne de cœur, elle a intégré les services de la ville le 20 janvier 2023 comme Responsable Ressources Humaines suite à un départ en retraite. Elle met en œuvre la politique des ressources humaines dans le cadre de la réorganisation des services, conseille et accompagne les chefs de services en matière de ressources humaines, conseille et oriente les agents et veille à leurs conditions de travail en lien avec l'équipe hygiène et sécurité. Elle accompagne et sensibilise à la conduite du changement.

Ses précédentes expériences lui permettront de travailler en collaboration avec la Direction Générale et les élus sur la politique RH, de moderniser les process et de mettre en place des outils de gestion. Et bien sûr d'être au plus près des agents.

« Ces nouvelles fonctions correspondent à mes attentes et participer à la réorganisation des services de la ville est pour moi un nouveau challenge dans lequel je vais m'impliquer avec sérieux » Sabine Mennequier.

THIERRY MARX À DINARD



Le 31 mars dernier, c'est à la mairie de Dinard que Thierry Marx, chef étoilé de renom et Président confédéral de l'UMIH, a commencé sa visite sur la Côte d'Émeraude.

Il a salué la convention signée entre la Région, l'Éducation Nationale et la mairie, qui a permis la solution d'hébergement mise en place au Lycée hôtelier Yvon Bourges de Dinard (voir page 24). Celle-ci est aujourd'hui considérée comme un modèle pilote, l'objectif étant de la pérenniser et la renforcer dès cette prochaine saison estivale.

La problématique du coût et du manque de logements saisonniers est le principal frein à l'emploi dans le secteur de l'hôtellerie et la restauration.

Arnaud Salmon a réaffirmé sa détermination pour poursuivre le travail sur Dinard.

SÉJOUR À BREST

Les « grands » de la Maternelle Paul Signac et les CE2/CM1 de l'élémentaire Alain Colas sont partis pour un séjour de 2 jours à Brest. Un peu d'émotion du côté des enfants, beaucoup chez les parents !



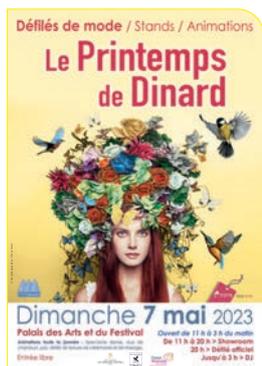
Grâce aux animateurs d'Océanopolis, les enfants ont pu étudier l'histoire des hommes de l'Arctique. Les GS ont abordé les enjeux du vivre au pôle Nord par des ateliers ludiques (construction d'un igloo...). Les CE2/CM1 ont eu la chance de réaliser des expériences autour des régions polaires. Le groupe entier a observé les manchots, les ours, les loutres, les phoques, les étoiles de mer ou pétrels géants qui sont les résidents de ce milieu hostile. Ils ont appris que c'était là que se jouait une partie de l'avenir de la planète. Ils se sont lancés à la découverte du centre ville de Brest en tramway : château, pont de la Recouvrance, quartier des Capucins.



LE PRINTEMPS DE LA MODE

Dimanche 7 mai, le Palais des Arts et du Festival s'anime au rythme des activités organisées par l'Union du Commerce de Dinard : spectacle de danse, duo de chanteurs, jazz, défilé de tenues de cérémonie et de mariage, show coiffure et make-up !

- > Ouvert de 11 h à 3 h du matin
- > De 11 h à 20 h > Show-room
- > 19 h 30 > Défilé officiel
- > Jusqu'à 3 h > DJ



PIQUE-NIQUE « UN AUTRE REGARD »



Après le succès rencontré en 2022, la ville de Dinard renouvelle l'événement « Un autre regard » > samedi 6 mai de 11 h à 16 h 30 dans le parc de Port-Breton.

Ce temps d'échange et de partage autour d'un pique-nique permettra de mieux faire connaître les associations dinardaises qui œuvrent pour que les différences engendrées par un handicap

ou une fragilité ne riment pas avec solitude.

Les associations et les services de la Ville de Dinard proposeront de petites animations, des jeux, un parcours de sensibilisation et surtout une oreille bienveillante.

Qu'on soit en situation de handicap ou qu'on souhaite apporter sa contribution, chacun est invité à venir avec son pique-nique.



FÊTE DU JEU

Cette journée gratuite consacrée au jeu, activité ludique mais aussi outil d'apprentissage et de transmission du savoir, rend hommage au jeu sous toutes ses formes, des jouets aux jeux de société, qu'ils s'exercent en intérieur ou en plein air.

> Samedi 13 mai de 14 h à 18 h, retrouvez jeux de société, jeux d'adresse et activités sportives proposées par le CCAS et le collectif d'associations et structures locales dans le Parc de Port-Breton, pour un après-midi convivial qui ravit petits et grands !

THÉ DANSANT

- > Mercredi 14 juin de 14 h à 18 h, le CCAS organise un thé dansant animé par Emmanuel Rolland au COSEC, ponctué par un goûter thématique. Tarif : 9 € / Réservé aux 60 ans et +
- > Renseignements au CCAS au 02 99 46 50 99.

SUR LES PLAGES

Cet été, le CCAS met le bien-être personnel à l'honneur et propose deux activités : « éveil corporel » le mercredi matin de 10 h à 11 h (apporter une serviette de plage) et sophrologie le matin.

> Se renseigner auprès du CCAS au 02 99 46 50 99 pour les jours et horaires. Ateliers réservés aux 60 ans et +.

UN « PLAN CANICULE »

À DESTINATION DES PERSONNES FRAGILES



Comme chaque année, le niveau de veille saisonnière du plan national canicule est déclenché le 1^{er} juin. En cas de fortes chaleurs, Dinard appelle à une solidarité accrue et se mobilise pour accompagner de manière préventive les personnes

âgées, isolées, en situation de handicap,...

> Pour s'inscrire ou faire part d'une inquiétude pour un voisin ou un proche, il suffit d'appeler le 02 99 46 50 99.

Ce recensement permettra au CCAS d'assurer un suivi préventif des personnes les plus vulnérables en période de canicule, et notamment en cas de déclenchement par la préfecture du plan d'alerte et d'urgence.

Peuvent s'inscrire :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées.

Ainsi, le CCAS contactera régulièrement par téléphone les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être et leur prodiguer, le cas échéant, des conseils pour mieux lutter contre la canicule. Par ailleurs, les données recensées sur le registre facilitent l'intervention de l'ensemble des services sociaux et sanitaires auprès des personnes isolées.

> Canicule Info Service (appel gratuit) : 0800 06 66 66.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DU CCAS - Pôle Multifonctions évoluent :

Accueil du public : Lundi et mercredi > fermé le matin / ouvert de 14 h à 17 h - Mardi et jeudi > de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Vendredi > de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h - L'accueil téléphonique est assuré les matins et les après-midis du lundi au vendredi.

MUTUELLE DE COMMUNE DINARD

Qui peut en bénéficier ? • Les habitants de Dinard ou personnes travaillant sur la commune : jeunes, familles, retraités, agents territoriaux • Les commerçants, artisans, agriculteurs ou professions libérales installés dans la commune.

Nouveau conseiller : M. Damien Dumortier

> Informations ou prise de rendez-vous :

> 02 99 79 08 85 > rennes@mutuelle-familiale.fr

Permanences sur RDV : > Les lundis 22 mai et 19 juin de 14 h à 17 h > CCAS - 57 rue des Minées - Dinard

APPELEZ-MOI POÉSIE, L'ALBUM



Le 17 mars dernier, la dinardaise « Poésie Chevalier » a sorti son album « Appelez-moi poésie ». Chroniquée et appréciée de deux « TT » dans Télérama, programmée sur FIP avec le superbe single « Vague et bleu », véritable célébration de l'amour heureux et des paysages marins, l'ancienne chanteuse du groupe Kinoko semble trouver une partie de son inspiration sur le littoral dinardais, la contemplation de la mer, le ressac des marées...

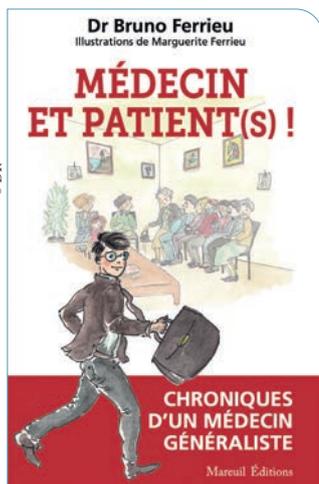
« J'ai imaginé mon avatar Poésie Chevalier en août 2018 alors que je venais de m'installer à Dinard. J'écrivais un livre et des poèmes et puis je me suis réveillée un jour avec cette phrase dans la tête « Appelez-moi Poésie ! ». Ma musique est une déclinaison de ce moment fondateur... »



Autrice, compositrice, interprète, Poésie Chevalier nous emmène dans son univers à travers les 10 titres de cet album aux arrangements électroniques teintés de pop.

> Appelez-moi Poésie - Poésie Chevalier - Label ZRP

LECTURE !



Le généraliste retraité nous offre des anecdotes qui ont émaillé sa carrière...

À 27 ans, Bruno Ferrieu devient médecin généraliste à Dinard. Rien ne le destinait à y exercer et pourtant, c'est bien là que les hasards de la vie le conduiront et qu'il fera toute sa carrière. Lors d'un remplacement, il tombe littéralement amoureux de « la perle de la côte d'Émeraude » et plus encore de ses habitants, qu'il accompagnera pendant

quarante-et-un ans. Il leur donne ici la parole à travers de nombreux récits et anecdotes, tous véridiques.

Il y décrit également, avec humour et bienveillance, les mille facettes de son quotidien chargé : son installation comme

jeune médecin, les nuits de garde mouvementées, les visites à domicile parfois cocasses, les consultations dans les belles villas, sans oublier la solitude et la misère de certains, l'envers de la carte postale. Il en dégage une belle réflexion sur la relation si particulière qui unit le médecin à ses patients.

> Dr Bruno Ferrieu - Médecin et patient(s) ! - Chroniques d'un médecin généraliste - Mareuil éditions

MA MAISON FAIT DU CINÉMA



Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'une maison typique ou atypique avec de beaux volumes, d'un site naturel, d'une usine, d'un château, d'un grand appartement, d'une abbaye,... en Bretagne, et vous souhaitez accueillir un tournage chez vous ?

Accueillir un tournage chez vous, c'est aussi faire connaître votre lieu d'une façon différente et originale. L'accueil d'un tournage représente par ailleurs d'importantes retombées positives en termes d'image, d'économie et de tourisme pour le territoire concerné : mise en valeur de ses paysages et de son patrimoine, embauche de techniciens et figurants locaux, réservations d'hôtels pour loger l'équipe du film, appel à des prestataires du territoire pour la restauration,...

N'hésitez pas à proposer votre lieu :

- soit en prenant contact avec Accueil des tournages / Bretagne Cinéma > contact@cinema.bretagne.bzh
- soit en l'inscrivant directement sur la base des lieux de tournage Film France.

Label Famille

DU 10 JANVIER AU 3 AVRIL 2023

Naissances : Alba Hamon Cantin, Maëlan Jardin, Zéphyr Moro, Paolo Roudot

Mariages : Cécile Lorand et Yann Férec, Florent Maligne et Sophie Barbaroux

PACS : Thomas Person et Marine Robillard

Séjour ski à Fontcouverte-la-Toussuire avec le Spot de Dinard

Du 10 au 18 février, 20 jeunes dinardais âgés de 10 à 17 ans ont séjourné dans cette station des Alpes sous le soleil et la neige : des conditions idéales pour descendre les pistes et revenir à Dinard la tête pleine de souvenirs !



Repas des aînés

Dimanche 12 mars, 283 personnes ont déjeuné au COSEC en présence du Conseil municipal. Accueillis par Arnaud Salmon, Maire de Dinard et Muriel Béziel, Adjointe aux affaires sociales, les convives ont dégusté en musique les plats réalisés autour du thème « un dimanche à la mer ». La salle était décorée par les agents communaux et chaque convive a bénéficié d'un dessin réalisé par les écoliers dinardais !



Les Parcours du Cœur 2023

En avril, belle participation aux Parcours du Cœur Familles organisés par la Fédération Française de Cardiologie en partenariat avec le CCAS et la Ville de Dinard. Plus de 150 personnes étaient au départ des trois parcours : vélo, randonnée pédestre et marche. Les participants ont bénéficié d'un goûter offert par La Coop Bio.



Arnaud Salmon a rencontré les jeunes dinardais

En mars, le maire de Dinard a partagé le déjeuner avec les enfants de l'accueil de loisirs au réfectoire de l'école Debussy. Un temps privilégié pour échanger avec les jeunes Dinardais et les agents communaux.



Un nouveau "jet-ski" de reconnaissance et de sauvetage (JRS) pour les pompiers de Rance Rive Gauche

En mars, Arnaud Salmon, Philippe Bécan, Adjoint à la sécurité et Hervé Jean, Président de la SNSM, étaient invités par le Colonel Bouly, Chef de groupement du Nord 35 et le Capitaine Durdux, Chef du Centre de Secours Rance Rive Gauche, à venir assister à une démonstration en mer de leur nouveau JRS. Les deux élus ont remercié l'ensemble des pompiers ainsi que les bénévoles de la SNSM pour leur dévouement quotidien au service de la population.



Concert de Souad Massi

Le Théâtre Debussy affichait complet pour le concert de la fabuleuse Souad Massi accompagnée de ses musiciens et techniciens talentueux Mokrane Achewiq, Malik Kerrouche, Maamoun Dehane et Yann Lemetre ! Connue pour sa musique folk et chaâbi, l'artiste a présenté son nouvel album « Sequana » pour notre plus grand bonheur.



Concerts à la Villa Les Roches Brunes

Dans le cadre des Jeudis de Roches Brunes, la ville a proposé une programmation de concerts à la fois de musique classique et de musiques actuelles dans le lieu privilégié qu'est la Villa Les Roches Brunes. Les artistes Laura Cahen, Archimède, Pierre Guénard ainsi que Duo EOS, Deva Trio et Trio Robert-Souriau-Hervier ont enchanté les spectateurs !

Le Roi des Pâquerettes

Le 25 mars dernier, la pièce Le Roi des Pâquerettes de Bérangère Gallot et Sophie Nicollas, mise en scène par Benoît Lavigne, a affiché complet au Théâtre Debussy : le récit de la fabuleuse aventure de la conquête de l'air, la traversée de la Manche par un pionnier de l'aviation.



La Chasse aux Œufs

La traditionnelle Chasse aux Œufs géante s'est déroulée dans le parc de Port-Breton sous un grand soleil ! Ce sont plus de 700 sachets de chocolats qui ont été distribués aux enfants, accompagnés d'un chocolat chaud servi par le service Vins d'Honneur de la Ville. Merci aux chocolatiers dinardais Alain Batt Chocolats, L'atelier M Chocolat et la chocolaterie Balthazar qui ont offert trois surprises, ainsi qu'à l'association Les Amis de Starnberg qui ont décoré les stands avec leurs œufs peints.



L'OUVERTURE, une priorité

« La Municipalité a à cœur d'accompagner, de faciliter et de soutenir l'ensemble des projets qui permettront à nos Jeunes de s'ouvrir à l'Autre et au Monde. Dans la continuité de l'action engagée depuis plus de deux années maintenant, la politique éducative se renforce », Nolwenn Guillou, 1^{ère} adjointe.

EN ROUTE POUR LES JEUX OLYMPIQUES

Labélisée « Terre de jeux 2024 », la Municipalité accompagne la déclinaison à destination des plus jeunes. Inscrite dans cette dynamique, l'école Alain Colas a obtenu le label « Génération 2024 » de l'Éducation Nationale. Les activités sportives se multiplient : rencontres, adhésion à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré et partenariat avec des athlètes de haut niveau.

C'est dans ce cadre que les élèves ont pu rencontrer Tom Reux, champion de France de lancer de disque, qui leur a fait découvrir sa discipline lors de la Semaine Olympique et Paralympique. Cette action a été saluée par Emmanuel Ethis, recteur de l'Académie de Rennes, qui a pu assister à un atelier de création d'affiches sur les valeurs de l'olympisme mais aussi échanger avec Tom Reux.

D'autres actions fortes seront conduites dans cette école ainsi qu'à l'école Notre Dame de la Mer, elle aussi labellisée, dans la perspective de Paris 2024.

DISPOSITIF DE MOINS DE TROIS ANS, TÉMOIGNAGE

Le dispositif de moins de trois ans situé à l'école Paul Signac, permet une transition douce vers l'école. Les enfants sont accueillis le matin par une enseignante puis la journée se poursuit par les activités proposées par l'éducatrice de jeunes enfants, poste créé par la Municipalité l'an dernier. Les enfants s'épanouissent dans un cadre adapté à leur très jeune âge.

Témoignage d'une maman :

« Mon fils a eu la chance d'intégrer le dispositif des - 3 ans de Paul Signac à Dinard. C'est un accueil parfaitement adapté pour les

petits entre 2 et 3 ans, il permet une transition en douceur vers le monde de l'école. Le rythme est à la carte et en fonction des besoins des enfants et des parents. Il permet également des temps partagés pour les enfants et leurs parents durant la journée. Les encadrants, une maîtresse, une assistante maternelle et des éducateurs spécialisés pour les jeunes enfants, sont de vrais professionnels de la petite enfance, ce qui permet de laisser son enfant en toute confiance pour la journée. L'espace est très bien organisé, entre les ateliers jeux, cuisine, bricolage, motricité et l'espace extérieur, les enfants sont accueillis dans des conditions idéales. Un grand merci pour ce dispositif! » Emmanuelle, maman d'élève

L'ÉCOLE PAUL SIGNAC ORGANISE DES PORTES OUVERTES pour présenter ce dispositif le vendredi 2 juin de 16 h 30 à 19 h : > au 29 rue des Minées, pour les classes de petite, moyenne et grande sections.

> Au 47 rue des Minées pour le dispositif moins de 3 ans, qui accueille tout au long de l'année les enfants à partir de 2 ans (enfants nés en 2021).

FÊTE DES ÉCOLES JULES VERNE ET CLAUDE DEBUSSY >>>>>



HOMMAGE À CELUI dont le parti fut Dinard...

Samedi 8 avril, la stèle réalisée en mémoire de Marius Mallet, Maire de la ville de 1989 à 2010, et disparu il y a 10 ans, a été dévoilée derrière la médiathèque L'ourse sur l'esplanade qui portera désormais le nom de l'ancien Maire. Devant un public venu en nombre et avec un accueil musical assuré par l'école de Musique Maurice Ravel, Arnaud Salmon, Michel Penhouët, Maire de Saint-Lunaire, Sylvie Mallet et Philippe Brugnot, Sous-Préfet, ont chacun pris la parole pour rendre hommage à cet amoureux de Dinard, qui a laissé une empreinte durable dans la ville.

On aurait presque pu entendre cette formule consacrée et désormais célèbre, « les meilleurs sont là », que Marius Mallet aimait à énoncer lorsque le public était présent au rendez-vous... Le rendez-vous, cette fois, était en sa mémoire, un samedi baigné de soleil breton, au cœur d'un quartier qu'il a contribué à reconstruire. Au rendez-vous, il y avait aussi Jean-Jacques Aillagon, ancien Ministre de la Culture et directeur général de Pinault Collection, et François Pinault, acteur discret de cet hommage qui lui tenait à cœur, et qui a financé la stèle dont les deux médaillons, à l'effigie de l'ancien Maire, ont été commandés et conçus à la Monnaie de Paris.



Arnaud Salmon a rappelé les grandes actions et chantiers de Marius Mallet, et notamment les 407 villas protégées, « *cette zone de protection la plus conséquente en Europe qui fera la une de la presse nationale et internationale* ». Mais aussi la station d'épuration, l'usine d'eau potable, la maison du partage, la maison pour tous, la réhabilitation de Port-Breton,

les dizaines de logements sociaux, la protection des animaux et de la nature, le sens de l'écologie, « *quand l'écologie rime avec beauté, bienveillance, bon sens, traduisant cet intérêt pour de petites choses comme une passe à anguille au barrage du Bois Joli* ». Il est aussi à l'initiative des refuges de bio-diversité, de la réhabilitation des cours d'eau, plantation de milliers d'arbres, fleurissement, protection des zones humides, travaux d'assainissement, réalisation du barrage du Bois Joli « *et tout ce qui avait trait à la propreté et gestion des déchets...* ».

Sans oublier les grandes batailles du CREPS et de l'hôpital.

« *Ses expressions favorites restent encore gravées dans nos mémoires : « Mon parti, c'est Dinard » ou encore « Dinard, ça se mérite ».*

Michel Penhouët, ex « *meilleur ennemi* », a rappelé des anecdotes relatives à leurs dissensions épiques, teintées de ce grand respect mutuel qui a toujours animé les deux édiles de ces territoires limitrophes.

« *Passer sa vie auprès de Marius, c'était passer sa vie auprès de Dinard* » a expliqué Sylvie Mallet, dans une intervention émouvante. « *Il parlait en permanence de sa ville. L'empathie, l'écoute, le cœur ouvert, la main tendue, tout ça, c'était sa capacité à lui. De là où il est, il vous regarde tous, ça lui fait certainement très plaisir. Il adorait les grandes fêtes de famille.* »

2023
BUDGET

BUDGET 2023 principes budgétaires

« Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, sincérité, équilibre et de spécialité. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Voté le 28 février dernier, il a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté quant à lui le 30 janvier 2023. » Yannick Loisan, 2^e adjoint.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

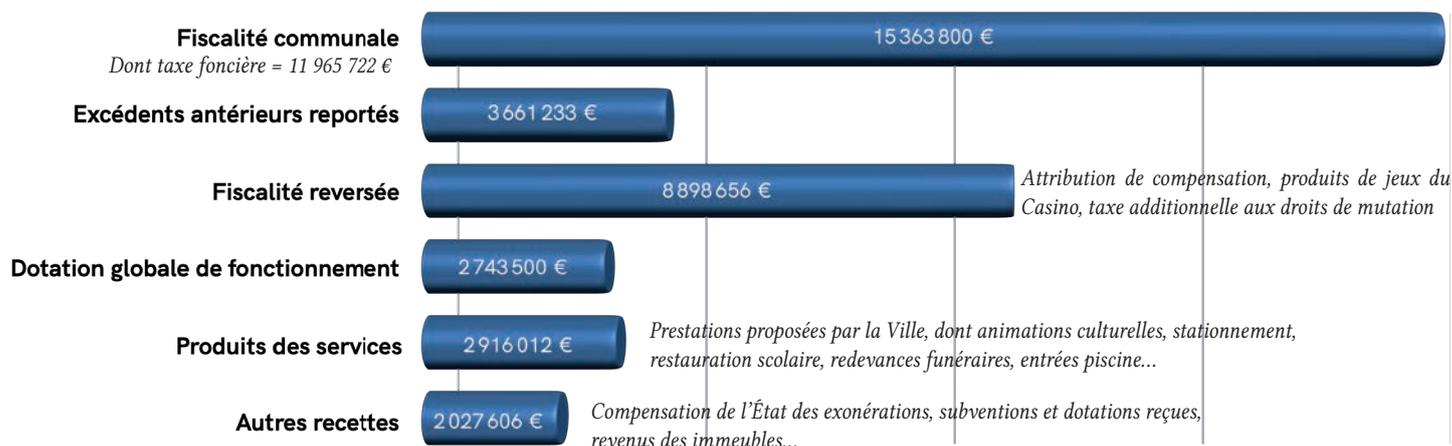
BUDGET 2023
54 992 496 €
Fonctionnement : 35 610 807 €
Investissement : 19 381 689 €

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) et de l'autre la section d'investissement.

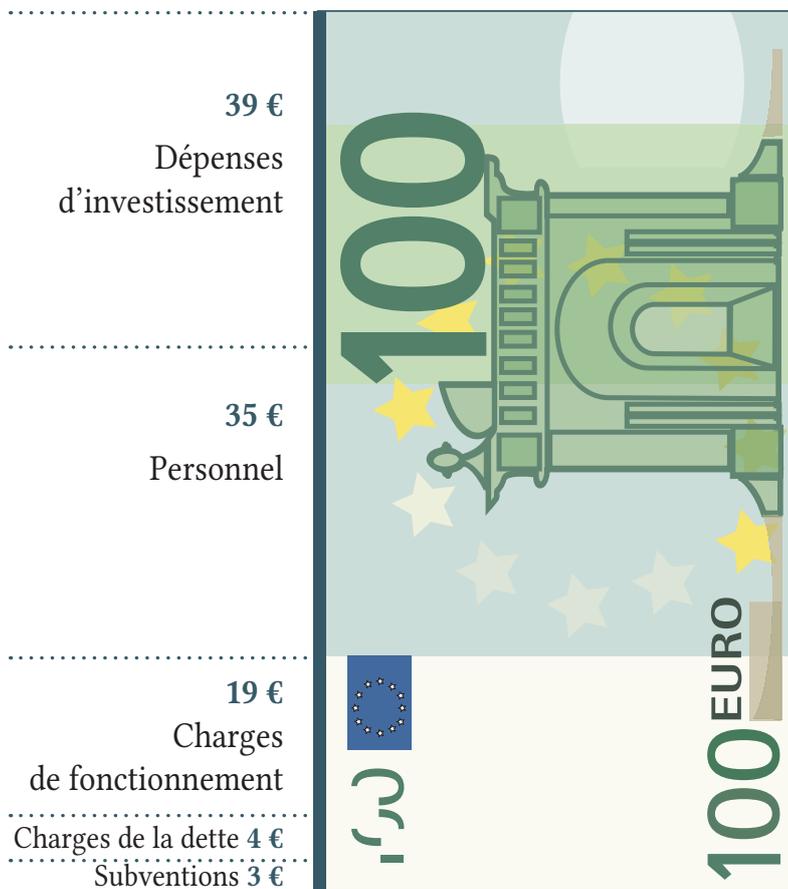
BUDGET 2023
Le budget de fonctionnement s'élève à :
35 610 807 €

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

> D'où viennent les recettes de fonctionnement ?



> Les dépenses de fonctionnement, pour 100 € dépensés



© AdobeStock

À SAVOIR : l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT



Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement regroupe toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en création.

> Les recettes d'investissements



> Dépenses : les investissements prioritaires 2023 par fonction

AMÉNAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

9 030 900 €

Dont poursuite du Plan Marshall de la voirie (*dont Edouard VII*), piste cyclable rue de la Croix Guillaume, démarrage du parking Newquay, finalisation du Parc des Tourelles, études pour la construction des nouvelles serres municipales.

ÉQUIPEMENT DES SERVICES COMMUNAUX

895 937 €

Dont refonte et sécurisation du système informatique, véhicules, matériel pour les services.

SPORT, JEUNESSE ET SOCIAL

818 550 €

Démolition de la tribune du stade de Port Blanc, remise en état des boxes et de l'enrobé au centre équestre, équipement des aires de jeux et du Spot, études pour la reconstruction du centre social, construction d'une rampe d'accès à l'école Debussy.

SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

430 000 €

Démarrage des travaux du futur hôtel de police, changement de toilettes publiques de la promenade Picasso.

CULTURE

445 540 €

Changement des sièges de l'auditorium Bouttet, équipements du Palais des Arts et la Villa Les Roches Brunes, informatique de la médiathèque et mise en place de l'école numérique.

> Quelques investissements 2023

Plan Marshall de la voirie = 3,7 M €



Le plan Marshall de la voirie se concrétise cette année avec l'achèvement des travaux rue de Verdun, des travaux de

requalification rue Legraverend, et des travaux de tapis rue Clémenceau et Lhotelier. Les interventions sur réseaux, nécessaires en amont d'opérations lourdes de voirie, se poursuivent ou s'amorcent avenue Edouard VII, rue de la Ville es Lemetz et rue Gardiner. En complément, au-delà de l'entretien courant, 16 zones urgentes de réparation d'enrobés seront traitées en deux phases : mai/juin et octobre/novembre. Enfin, les cycles ne sont pas oubliés avec la finalisation de la piste cyclable rue de la Croix Guillaume.

Parking Newquay = 3,35 M €

Ce budget ouvre les crédits nécessaires aux travaux de terrassement et d'une partie du gros œuvre pour l'année 2023. L'ouverture de chantier est programmée au plus tard en septembre pour une livraison à l'automne 2024. Rappelons que le parking fera 202 places et qu'il accueillera en surface commerces et logements.

Tribunes de Port Blanc = 145 000 €



Dans le cadre du projet des nouvelles tribunes de Port Blanc, des crédits sont prévus pour mener une part importante des études de maîtrise d'œuvre, dont la rémunération du concours d'architecte, concours qui aboutira à l'été. Les travaux de démolition et de reconstruction sont prévus dès 2024.

Hôtel de police = 200 000 €

Ces crédits d'études vont permettre d'envisager la réalisation de



travaux en 2024 sur l'ancien site de la trésorerie rue Ampère - acquise fin 2022 - pour la création d'un hôtel de police mutualisé : accueil de la Police

Municipale et Nationale. D'importants échanges sont en cours avec les services de l'État pour finaliser la programmation et le montage de l'opération. L'État finance les équipements de sûreté.

Nouveau centre social = 100 000 €

(études reconstruction).

Ce bâtiment, du fait de son importance, devra faire l'objet, comme pour les nouvelles tribunes, d'un concours d'architectes.



Des échanges sont actuellement en cours avec le Département pour finaliser la programmation et envisager des cofinancements.

Serres = 200 000 € (études reconstruction).



Équipement indispensable au maintien d'un haut niveau de service pour la gestion du patrimoine naturel de la ville, les serres accueilleront en 2026 la trentaine d'agents du service Espaces verts. Ces crédits d'étude sur 2023 permettent l'organisation du concours mais également de mener les études de faisabilité portant sur les énergies renouvelables. En effet, il est envisagé de récupérer la chaleur des eaux de la station d'épuration, qui sera située juste à côté, pour chauffer les 1 600 m² de serres et tunnels.

Renouvellement et modernisation des sièges de l'auditorium S. Bouttet = 200 000 €



Les nouveaux sièges seront amovibles, ce qui permettra un usage plus polyvalent et dynamique de la salle. L'intervention est prévue à l'automne de cette année.

Parc des Tourelles = 400 000 €



La requalification complète du parc se poursuit cette année avec des plantations de printemps (faites à cette heure) et les études d'architecte pour l'abri des boulistes et du sanitaire public. La fin de cette importante opération est envisagée pour le printemps 2024.

Toilettes automatiques promenade Picasso : 125 000 €

Le Conseil municipal du 13 avril dernier a attribué ce marché de travaux qui consiste à insérer 3 toilettes automatiques dans les cabines bains-plage au droit de la promenade Pablo Picasso. Les travaux préparatoires nécessaires sont l'œuvre des services municipaux. La livraison est attendue tout début juillet pour la saison. En parallèle sont lancées les études pour une 2^e tranche d'intervention qui prévoit la reconfiguration complète des toilettes de l'entrée de digue.

DINARD, the place to be*

* L'endroit où il faut être

© Candide Camera

« Dinard rayonne durant toute la saison estivale. Et même avant l'équinoxe : dès le 11 juin, Irving Penn s'installe à la Villa Les Roches Brunes. Le 25, place aux DJ.s anglais à Port-Breton, le 6 août Peter Doherty pour Dinard Opening ! En prélude, dès le 6 mai, la Médiathèque nous propose un "Voyage des sens", sens que nous garderons en éveil jusqu'en septembre, car bien d'autres événements se profilent...» Vincent Remy, Adjoint à la culture.

EXPOSITION : IRVING PENN. PORTRAITS D'ARTISTES. PHOTOGRAPHIES DE LA COLLECTION PINAULT.

Après une première exposition au Palais des Arts et du Festival, « *Qui a peur des artistes ?* », en 2009, dévoilant une sélection d'œuvres de la Collection Pinault, c'est avec enthousiasme que François Pinault a de nouveau accepté la proposition de la Ville de Dinard, présenter une sélection de

photographies, à la Villa Les Roches Brunes.

Irving Penn, d'abord formé à la peinture, employa la même méthode pour construire ses natures mortes que pour décrire les profondeurs de l'être de ses modèles. Aucune fioriture, aucun décor dans le studio du photographe : un ancien drap de théâtre, un tabouret ou tout au plus un fauteuil recouvert d'un lourd tissu décati. Hors de l'atelier et hors scène, les artistes apparaissent dépourvus de leurs outils, instruments, entourages ou appareils. C'est grâce à cet exercice de dépouillement, presque minimaliste, que le photographe saisit ses sujets. Naissent alors des portraits inédits, profonds, existentiels.

Traversant les soixante années qui constituent la carrière d'Irving Penn, l'exposition de 74 photographies est une galerie des visages de ceux et celles qui ont incarné une grande partie de la création du siècle dernier : peintres, chorégraphes, musiciens, architectes, cinéastes et écrivains s'exposent et dialoguent aux murs de la mythique villa du bord de mer.

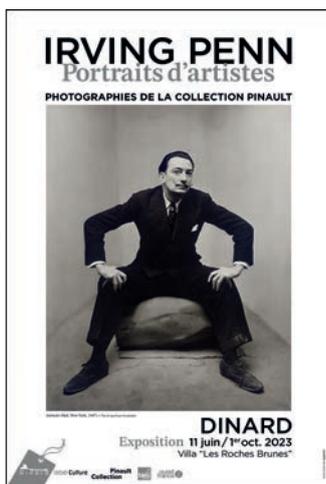
Commissariat d'exposition : Matthieu Humery, conseiller pour la photographie auprès de la Collection Pinault, avec Lola Regard, chargée de recherche.

Tout l'été, la Collection Pinault s'expose à Paris, Rennes et Dinard : gardez votre premier billet acheté pour l'une de ces trois expositions et bénéficiez du tarif réduit pour visiter les deux autres !

- « **Avant l'orage** » à la Bourse de Commerce - Pinault Collection (Paris) jusqu'au 11 septembre 2023
- « **Forever Sixties, l'esprit des années 1960 dans la Collection Pinault** » au Couvent des Jacobins (Rennes), du 10 juin au 10 septembre 2023
- « **Irving Penn. Portraits d'artistes. Photographies de la Collection Pinault** » à la Villa Les Roches Brunes, du 11 juin au 1^{er} octobre 2023 :

- > Villa Les Roches Brunes
- > Du 11 juin au 1^{er} octobre 2023
- > Exposition ouverte tous les jours, sauf le lundi
- > De 11 h à 19 h
- > Tarif plein : 6 € / Tarif réduit : 4 €

Salvador Dalí, New York, 1947 | © The Irving Penn Foundation - Affiche © Quadrart



La programmation du Festival International de Musique sera dévoilée le 16 mai à 14 h et la billetterie ouvrira à l'issue de la conférence de presse.

Billetterie :

- > www.ville-dinard.fr/rubrique/billetterie
- > Dinard Côte d'Émeraude Tourisme : www.dinardemeraudetourisme.com/billetterie
- > sur place le soir des concerts dans la limite des places disponibles



© Charlotte PKZ



FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE DINARD

Le Festival International de Musique de Dinard revient pour une 34^e édition du 13 au 18 juillet 2023, sous la direction de Claire-Marie Le Guay.

Musiciens de renommée internationale et jeunes talents seront réunis à Dinard pour partager des moments forts et une programmation d'excellence.

Ce festival de musique classique, à la présence fidèle du piano, cultive l'ouverture à une diversité d'univers musicaux, d'instruments, de formats et de formations. Concert jazz, rencontres musicales thématiques, OFF dans la ville et autres surprises s'inviteront au programme qui sera dévoilé le 16 mai prochain !

Pour la 3^e année, le Concours international de Dinard pour les pianistes amateurs est lancé. La finale aura lieu dans le cadre du Festival, sous la présidence du jury du pianiste Jean-Philippe Collard. Un rendez-vous estival riche de découvertes !

Des temps forts ont déjà eu lieu en prélude de l'événement !



• Le 30 mars dernier, un concert-dégustation en partenariat avec le Lycée hôtelier Yvon Bourges de Dinard, a proposé au public un concert à trois violoncelles, suivi d'une dégustation préparée et servie par les élèves du Lycée hôtelier. Maria-Andrea Mendoza, Caroline Sypniewski et Maïa Xifaras, ont interprété un programme autour du violoncelle, de Bach à nos jours. Un moment musical, gustatif et chaleureux !

• Le matin, une intervention musicale à l'école Debussy, donnée par Maria-Andrea Mendoza, a préparé les élèves à l'écoute du concert offert l'après-midi à 200 scolaires dinardais.



Ne ratez pas le prochain rendez-vous :

« Rencontre musicale » en partenariat avec le Festival International de Musique avec Nicolas Baldeyrou, clarinettiste :

- > Mercredi 12 juillet 2023
- > Médiathèque L'ourse, entre 18 h et 18 h 45

> Infos sur : www.festival-music-dinard.com



En prélude : Big Love le 25 juin !

En prélude du festival Dinard Opening, le rendez-vous électronique Big Love revient pour la fête de la musique au parc de Port-Breton. Comme l'an passé, nous célébrerons la fête, accessible, fédératrice et populaire, en rassemblant plusieurs générations pour un beau moment de partage entre DJset et gastronomie. La programmation musicale sera britannique et d'audacieux chefs locaux seront également de la partie pour nous régaler ! La fête commencera à 16 h jusqu'à minuit. On vous attend nombreux !

© Candide Camera



© Studio Bouillant.fr

DINARD OPENING

Le Festival des Musiques Britanniques revient du 3 au 8 août 2023 pour une 3^e édition à Dinard. Parrainé cette année par l'auteur-compositeur-interprète Frédéric Lo, l'événement propose une programmation éclectique avec toujours la même exigence de découverte et de plaisir partagé !

Mêlant tous les genres musicaux (*baroque, classique, folk, rock...*), ce que les Britanniques savent faire à merveille, « ouvert » à toutes les influences, Dinard Opening rassemblera et donnera du bonheur à tous les publics.

Place au Festival avec 6 concerts !

En ouverture, retrouvez **Orchestral Qawwali Project**, **Abi Sampa** et **Rushil Ranjan** pour quintette à cordes, choristes et danseuse au **Théâtre Debussy** le 3 août. Instruments occidentaux modernes, instruments traditionnels indiens, l'esprit d'improvisation du rāga, la voix de Abi Sampa se combinent parfaitement pour incarner l'intention première du qawwali : conduire l'auditeur au ravissement et à l'extase.

Nous retrouverons ensuite **Charlie Winston** en concert le 4 août sur le Parvis du Manoir de Port-Breton. Son iconique *Like a Hobo*, tube du début des années 2000, révèle une identité musicale forte, folk et rock à la fois. Il présentera à Dinard son dernier album *As I am*.

Le rendez-vous tea-time aura lieu une nouvelle fois à l'église anglicane le lendemain à 18 h avec **Asaka Quartet**, quatuor à cordes issu de la Royal Academy of Music.

> Infos sur : www.dinardopeningfestival.fr

Peter Doherty, et son comparse **Frédéric Lo**, qui a contribué à la résurrection du chanteur des *Libertines*, interprètent *The Fantasy Life Of Poetry and Crime*. Une œuvre à la fois baroque, touchante et profondément mélancolique, qui voit s'accorder la douceur vocale de Peter Doherty à l'efficace mélodie proposée par la guitare de Frédéric Lo : 6 août sur le Parvis du Manoir de Port-Breton.



© Nicolas Despis

Me and My Friends, cinq garçons originaires de Bristol, qui mêlent les influences du folk anglais et les sonorités afro-caribéennes, mettront l'ambiance au pique-nique festif et familial sur les pelouses du Château Hébert : 7 août.

L'Ensemble Matheus en grand final ! 25 musiciens et choristes nous font voyager dans les siècles de la musique anglaise, du baroque au pop. Virtuosité et humour assurés dans le métissage des genres au Parc de Port-Breton le 8 août !

Autour du festival :

- Un spectacle interactif en anglais et en musique à la Médiathèque L'ourse aura lieu le 2 août à 11 h 30 ainsi que 2 visites guidées pour découvrir le patrimoine dinardais le 31 juillet et le 1^{er} août, organisées par le service Patrimoine.
- Big Love : 25 juin au Parc de Port-Breton (Voir en haut de page)

**LE FESTIVAL JEUX DE VAGUES PRÉSENTE
« GEORGE SAND, UNE VIE EN MUSIQUE » :
PIANO, MUSIQUE DE CHAMBRE, VOIX**

Qu'avons-nous conservé de la romancière prolifique, un pseudonyme ambigu, un portrait viril - pantalons et cigare aux lèvres. Au-delà du cliché, il y a une mélomane avertie, l'amie de Liszt, la compagne de Chopin, qui appréciant la musique savante tout autant que celle des paysans du Berry, n'aura de cesse de placer la musique au cœur de ses écrits. À la lumière de sa vie et de son œuvre, nous seront abordées les terres du romantisme.



Au programme : Mozart - Chopin - Liszt...

• Jeudi 18 mai

> 18 h > **Je ne suis pas sainte, quoi qu'on dise !**

Lecture musicale du journal intime de George Sand lu par Marie-Christine Barrault, accompagnée au piano par Jacqueline Bourguès-Maunoury. Choix de textes par Aude de Tocqueville.

> 20 h 30 > **Lettres d'un voyageur**

Concert dédié à Franz Liszt (1811-1886) avec Clémence Danvy, soprano, Emilie Callesen, Emmanuel Coppey, violon, Evan Mut, alto, Noé Natorp, violoncelle, Chloé Lucas, contrebasse, Jean-Baptiste Doucet, piano

• Vendredi 19 mai

> 16 h 30 > **Récital Eve-Melody Salom, piano**

> 18 h > « **George Sand, une vie en musique** »

Conférence de Brigitte Diaz

> 20 h 30 > **Concert : De la Nouvelle Athènes à Nohant**

Clémence Danvy, soprano, Emilie Callesen, violon, Evan Mut, alto, Noé Natorp, violoncelle, Jean-Baptiste Doucet, piano

• Samedi 20 mai

> 18 h > **Causerie en musique : « Sand, Colette et la musique »** par Jean-Yves Tadié

> 20 h 30 > **Récital Jeux d'eaux et de lumières : Anne Queffelec**

Informations pratiques :

> Tarifs de 10 à 25 €

> Auditorium Stephan Bouttet

Programme détaillé et billetterie

> Sur le site : www.festival-jeux-de-vagues.com

> Dinard Côte d'Émeraude Tourisme - 2 Bd Féart - Dinard

LES PLAYMOBIL SERONT DE RETOUR À DINARD

L'association Playmocréa, en partenariat avec la Ville, L'organiserà le 3^e festival Playmobil de Dinard au Palais des Arts et du Festival.

Les visiteurs découvriront Astérix le gaulois, Scoubidou ainsi que de nombreuses scènes et de multiples surprises disséminées au sein du palais : une chasse aux intrus glissés sur



les différents décors permettra aux enfants de gagner de nombreux lots !

Dans la salle Paul Valéry, la scène sera occupée par un espace d'animations où l'on pourra jouer en famille tandis que la salle Roger Verceel accueillera Manuel le Magicien ! Enfin, des figurines neuves ou d'occasion seront disponibles au sein de l'espace de vente proposé par Playmôme.

Informations pratiques :

> Du 27 au 29 mai 2023, de 10 h à 18 h

> Palais des Arts et du Festival

> Tarif : 3 € / gratuit pour les moins de 4 ans

Spectacles de magie : tous les jours à 11 h, 14 h et 16 h

COUPS DE CŒUR ÉMERAUDE KINO

Les 20 et 21 mai, Émeraude Kino présente ses Coups de Cœur avant de retrouver le public pour son festival de cinéma allemand du 15 au 19 novembre !

Six rendez-vous en toute convivialité au printemps dont une soirée événement ciné-débat animée par les Montreurs d'ombres autour d'*Aguirre, La colère de Dieu*, grand film de Werner Herzog en 1976, l'avant-première *Rheingold*, dernier film de Fatih Akin, et *The Forest Maker*, documentaire de Volker Schlöndorff.

Une programmation tout public à voir ou revoir en VOSTF.





*Rolls Royce Phantom 17 Experimental Open Tourer 1928
ayant appartenu au Maharajah du Kashmir*
© Makarand Baokar



Alfa Roméo 6C-2500 Touring 1942
© Classic & Sports Car / James Mann

DINARD ÉLÉGANCE

Samedi 17 juin, Dinard renoue avec sa tradition des concours d'élégance automobile des années 20 et organise dans le cadre majestueux de Port-Breton, un concours d'élégance ainsi qu'un tour d'élégance dans la région.

Le premier concours d'élégance eut lieu à Dinard le 4 septembre 1921. La France disposait à cette époque de deux savoir-faire uniques, la carrosserie automobile et la haute-couture, qui étaient associées lors de ces concours.

Jusqu'en 1939, se sont côtoyées des personnalités du monde des arts, de l'automobile, de la mode et de l'aristocratie internationale. Les automobiles sont alors exclusivement présentées par des femmes et les concours d'élégance deviennent une spécialité française mondialement reconnue. Chaque édition dévoile les dernières tendances de la mode dans le silence feutré des voitures d'exception qui défilent sur la digue.

Depuis 2018, la Ville de Dinard et l'Association Dinard Élégance ont organisé trois nouvelles éditions du Concours d'élégance en automobile pour faire renaître, le prestige et la ferveur entourant les premières éditions de la Belle Époque.

Dinard Élégance est un concours d'élégance traditionnel à la française qui associe les dimensions prestige et grand public en proposant des voitures d'exception et populaires. Il est labellisé auprès de La Fédération française des Véhicules d'époque. Pour le concours, seules les voitures de plus de trente ans, réparties en quatre catégories, en fonction de leur année de construction, pourront y participer.

Classe 1 : Après 1960 / Classe 2 : de 1946 à 1960 / Classe 3 : de 1931 à 1940 / Classe 4 : jusqu'à 1914 et de 1919 à 1930

Cette année, de véritables bijoux automobiles ayant appartenu à de grandes familles princières indiennes composent une classe spéciale Maharadjahs.

Un jury présidé par Arnaud Salmon, Maire de Dinard,

composé de personnalités de l'univers de la mode, des arts et de l'automobile départagera la trentaine de concurrents selon le règlement des concours d'élégance labellisés par la FFVE. Les critères de notation sont l'authenticité et le design de l'automobile, l'élégance du candidat qui présente, l'harmonie de l'ensemble.

Programme :

> Samedi 17 juin 2023

10 h > Départ du Tour d'élégance : avenue de la Vicomté, devant la plage du Prieuré

13 h - 17 h > Exposition des véhicules sur la Digue de Dinard et Esplanade Verney

20 h 30 > Concours d'élégance devant le Manoir de Port-Breton

> Dimanche 18 juin 2023

10 h 30 - 17 h > Parc de Port-Breton : Musée éphémère avec exposition de véhicules de prestige / Concours de motos / Village d'exposants

Plus de 100 véhicules de collection et d'exception sont attendus pour ce week-end.

Nouveauté 2023 : un concours auto et un musée éphémère de véhicules se tiendront le dimanche 18 juin.





MÉDIATHÈQUE L'OURSE



LE VOYAGE DES SENS

Sentir des parfums exotiques, toucher différentes matières, voir de belles images, goûter des saveurs inconnues, entendre de jolis sons et de belles histoires,... C'est à un voyage des sens que vous invite la Médiathèque L'ourse ce trimestre, avec un programme riche et varié, conçu pour tous les goûts et tous les âges.

• Dans tous les sens !

Pieds nus et nez au vent, entrez dans un mini laboratoire qui mettra tous vos sens en éveil.

> Samedi 13 mai et 3 juin, entrée libre entre 10 h et 13 h

• L'ouïe en voyage

Branchez vos oreilles et c'est parti pour un tour du monde. Saurez-vous reconnaître un rythme de Nouvelle-Calédonie ? Osez-vous bouger au son d'une flûte asiatique ?... Restez attentifs à tous les sons pour profiter du voyage !

> Samedi 6 mai, 11 h / Mercredi 17 mai, 15 h 30

• Voyage sonore

Pendant cette séance de sonothérapie collective, plongez dans un bain de sons réenergisants au rythme de la shruti box indienne, du rav vast russe, des bols tibétains, des bols de cristal français,...

> Mercredi 24 mai, 18 h

RENCONTRE AVEC ANGÉLIQUE ROUSSEL

L'envie vous titille parfois de larguer les amarres pour un tour du monde, mais vous n'osez pas vous lancer ? Angélique Roussel, elle, a franchi le pas en partant sillonner à vélo l'Asie du sud-est pendant 11 mois. L'aventurière viendra partager avec vous ce qu'elle a appris et ressenti durant ce périple, ses galères, ses conseils,...

> Vendredi 12 mai, 19 h

CINÉ-CLUB

Les rendez-vous du nouveau ciné-club se poursuivent avec des formats variés au fil des mois.

Venez assister à une conférence sur différents genres caractéristiques de divers pays à travers le monde. Quels seront les choix retenus, le western américain, le giallo italien,...

> Vendredi 26 mai, 19 h

Venez voyager via la projection d'un film documentaire qui vous en mettra plein les yeux.

> Mercredi 7 juin, 19 h

ÉCRIVAINS LOCAUX

L'ourse met à l'honneur les écrivains locaux avec cette séance de dédicaces-ventes publique et collective qui réunira Estelle Quinson, Laurent ScoTTi, Anne Chambrin, Marie Bourdon,...

Venez les rencontrer et découvrir leurs œuvres lors de ce temps d'échange convivial.

> Samedi 24 juin, 14 h - 17 h - Sans réservation

TRANSATS À LA MÉDIATHÈQUE

C'est bientôt l'été ! Durant tout le mois de juin et avant de prendre leurs quartiers d'été à la plage, quelques-uns des iconiques transats blanc et bleu de Dinard seront installés sur la passerelle de L'ourse. Alors empruntez vos ouvrages à la médiathèque, montez sur la passerelle et profitez ! Un bon livre, un transat et... le soleil !?

Attention : Nombre de places limité, réservé aux abonnés. Pas de pré-réservation.

Découvrez l'intégralité de la programmation de L'ourse dans les dernières pages de ce magazine, sur le site internet : www.lourse.fr ou bien en vous rendant directement sur place, à la médiathèque.

> Tous les rendez-vous culturels de la médiathèque L'ourse sont gratuits et sur réservation, sauf mention contraire.

Informations et réservations à la Médiathèque

> 2, place Newquay > 02 99 46 28 30

FONDATION DU PATRIMOINE préservier et financer

Créée par la loi du 2 juillet 1996, la fondation du patrimoine est un organisme national reconnu d'utilité publique qui a reçu pour mission de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti non protégé par l'État. En 2009, la fondation du patrimoine et la ville de Dinard ont signé une convention afin de préserver le patrimoine bâti non protégé dans le site patrimonial remarquable (SPR) de Dinard.

Après s'être acquittée d'une cotisation annuelle auprès de la Fondation, la ville de Dinard s'est ainsi engagée à encourager les propriétaires à conserver l'architecture traditionnelle de Dinard, et à les aider, par des mesures financières et fiscales, à supporter le coût lié aux opérations qu'ils engagent.

LE FINANCEMENT DE PROJETS PRIVÉS...

La fondation du patrimoine intervient auprès des particuliers, en apportant son soutien à des projets de restauration bâtis ou non bâtis (*parcs et jardins*) situés à Dinard dès lors qu'ils correspondent à des critères d'éligibilité : intérêt patrimonial, travaux non débutés, qualité de la restauration extérieure envisagée, visibilité depuis la voie publique ou accessibilité au public.

Elle peut notamment attribuer un label à un propriétaire privé assujéti à l'impôt sur le revenu et susceptible de bénéficier, à l'occasion de travaux de restauration visibles depuis la voie publique, d'une déduction fiscale de son revenu imposable, à hauteur de 50 % minimum du montant des travaux.

La fondation peut également attribuer des subventions aux propriétaires privés non imposés ou faiblement imposables.



Depuis la signature de la convention entre la Fondation du Patrimoine et la ville de Dinard, plus de 250 propriétaires privés ont pu bénéficier d'une aide : Gallic, hôtel

Royal, villa Daisy, la Belle Issue, villa La Garde... Les projets sont très divers : grande villa ou petite propriété, travaux de menuiseries, ferronneries, toitures, peintures, ravalement...

Depuis 2009, plus de 110 000 € ont ainsi été financés par la fondation.

Localement, les projets sont accompagnés par deux délégués bénévoles de la fondation, très impliqués dans leur mission de conseil, d'appui dans les démarches, et de préservation patrimoniale : France et Jean-François Hourrière.



... OU PUBLICS.

La fondation du patrimoine s'engage également pour des projets publics et peut notamment lancer des souscriptions publiques lorsque les chantiers de restauration concernent des bâtiments ou des objets remarquables du patrimoine de la ville. Cela avait été le cas en 2010, avec le lancement d'une souscription par la Fondation, pour la restauration de la villa « Les Roches Brunes ».

Contactier la fondation du patrimoine

Fondation du patrimoine Bretagne
> 7 boulevard Solferino - BP 90714 - 35007 Rennes Cedex
> 02 99 30 62 30
> bretagne@fondation-patrimoine.org
> www.fondation-patrimoine.org



5 QUESTIONS À ÉRIC DYÈVRE, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA GESTION DU BÂTI À CARACTÈRE PATRIMONIAL

> Quel diagnostic portez-vous sur le patrimoine bâti propriété de la ville de Dinard ?

Dinard possède en propre un patrimoine important, comprenant des biens d'une grande valeur architecturale, qui est, à juste titre, une source de fierté pour ses habitants et dont une partie contribue à son rayonnement. Les utilisations de ce patrimoine sont très diverses : administration, enseignement public, culture, sport, divertissement, entretien, culte, logement... L'ensemble de ce bâti représente environ 80 000 m², ce qui engendre une lourde charge d'entretien. Il faut, de plus, signaler qu'une partie du patrimoine n'est pas utilisée, parfois depuis des années, comme c'est le cas de Port-Breton ou de la villa Eugénie. Il est donc nécessaire d'avancer dans la réflexion sur les besoins de la Ville et, de façon complémentaire, sur les moyens financiers qu'elle entend consacrer à sa remise à niveau et à son entretien futur. Nous devons avoir une vue globale et, surtout, ne pas faire du cas par cas.

> Quels sont les besoins réels de la ville ?

Les besoins de la Ville sont nombreux. Tout d'abord, la collectivité doit investir nécessairement dans des bâtiments plus vertueux sur le plan énergétique et de l'accessibilité.

Les besoins administratifs sont les plus faciles à identifier car nous disposons de ratios liés au nombre d'agents employés ou d'activités réalisées qui permettent de déterminer les surfaces nécessaires. Pour ces besoins administratifs, les enjeux portent principalement sur la modernisation des espaces de travail ainsi que sur le bon équilibre entre le regroupement qui permet une meilleure mutualisation des locaux et leur répartition dans la Ville qui favorise la proximité des services avec les habitants.

D'autres besoins tout aussi importants relèvent de choix politiques de la majorité municipale. Ils sont liés à la politique culturelle, scolaire et sportive qu'elle entend mener, au soutien aux associations qu'elle veut leur apporter, à la contribution publique au développement économique.

> Y a-t-il un plan de cession et si oui à quelle logique répond-il ?

Comme je l'ai indiqué précédemment, il est nécessaire d'avancer dans la réflexion, ce qui veut dire qu'il n'existe pas aujourd'hui de plan de cession finalisé, même si le Conseil municipal valide occasionnellement des opérations de portée limitée. L'inutilisation de près de 3000 m², alors que l'entretien de ces surfaces continue à peser dans un budget municipal contraint, illustre toutefois l'urgence à prendre des décisions. De même, nous allons regrouper d'ici la fin 2024, la police nationale et la police municipale dans un site unique, ce qui va libérer des surfaces supplémentaires. Mais on ne déplace évidemment pas des agents ou des activités sans études préalable et sans concertation. Des propositions de rationalisation de l'utilisation de notre patrimoine immobilier devraient être faites

d'ici la fin de l'année, ce qui permettra d'inscrire les opérations patrimoniales dans un plan pluriannuel de rénovations et de cessions.

> Quelles garanties gardera la ville en matière de protection du patrimoine ?

Les garanties sont nombreuses. Il y a d'abord les obligations réglementaires qui résultent du classement et de l'inscription au titre des monuments historiques qui concernent sept sites. Qu'ils soient privés ou publics, ces monuments font l'objet d'une protection qui interdit les modifications qui les dégraderaient. Le PLU ainsi que l'AVAP qui va être adoptée apportent également des garanties de protection. Et si des sites devaient être cédés par la Ville, celle-ci a la possibilité d'imposer des contraintes d'ordre architectural ou d'accès aux emprises publiques dans les contrats de vente.

> Y a-t-il un site qui ne sera jamais cédé ?

Il y a toujours un risque à dire « *Fontaine, je ne boirai pas de ton eau* » ! Mais si je devais m'engager sur une prédiction, je dirais que la Villa Les Roches Brunnes ne sortira pas du patrimoine de la Ville...

LA PISCINE ACTUELLE N'A NATURELLEMENT AUCUN AVENIR

Ceux qui imaginent encore qu'une nouvelle piscine est possible sur l'emplacement de l'ancienne, construite il y a plus d'un demi-siècle, doivent se réveiller : les services de l'État viennent de notifier le caractère « inconstructible » du site malouin des anciens silos du quai Dugay-Trouin à Rocabey, trop exposé aux risques de submersion marine. Le trait de côte est devenu une préoccupation majeure. L'État est contraint de prendre ce type de décisions sur l'ensemble du littoral, pour tous les projets publics qui engagent le long terme. La digue de l'Écluse est déjà concernée puisque la submersion est effective à chaque grande marée. À terme, les sous-sols de l'actuelle piscine ne seront plus exploitables alors que toute la partie technique de la piscine s'y trouve.

La seconde contrainte, c'est de faire une piscine beaucoup moins énergivore pour limiter les charges d'exploitation qui explosent pour cause de coûts de l'énergie croissants. Or, une piscine moderne, prévue pour 50 ou 60 ans, limitant sa consommation, est impossible sur l'emplacement actuel. Oublions bien sûr le gaz, car les chaudières à gaz dans les bâtiments collectifs seront interdites en 2025 (décarbonation du chauffage dans le cadre de la transition écologique et exemplarité des collectivités). Impossible de faire ici de la géothermie, mais également d'installer une chaufferie biomasse. Enfin, il est interdit d'installer des panneaux solaires en zone patrimoniale protégée.

Pour ces deux raisons majeures - montée des eaux et problématique de l'énergie - une nouvelle piscine ne verra jamais le jour sur l'emplacement de l'ancienne.

La décision d'ailleurs ne relève pas d'une équipe municipale, elle viendra de l'État.

Si gouverner c'est prévoir, cela est déjà prévu !

À VOS MARQUES, prêts pour l'été !

« Nouvelles enseignes, reconnaissance des talents, les acteurs économiques font la fierté de la ville. Notre mobilisation est totale à leurs côtés pour apporter des solutions en matière d'hébergement des saisonniers et d'aménagement des espaces publics. Ensemble, on va plus loin ! » Martine Guénégaat, 3^e adjointe.

UNE NOUVELLE SAISON POUR L'INTERNAT DU LYCÉE HÔTELIER



Fort du succès de l'été dernier, la ville de Dinard renouvelle son offre d'hébergement pour les travailleurs saisonniers au lycée hôtelier Yvon Bourges.

La Région Bretagne et l'Éducation Nationale ont accepté de mettre à disposition l'établissement pour les 4 étés à venir. Lors du Conseil municipal du 13 avril, l'UMIH Logement a été choisie pour assurer la gestion locative.

Preuve du volontarisme de la municipalité en termes de facilitation pour l'emploi des saisonniers sur la Côte d'Émeraude, la collectivité double l'offre d'hébergement : 43 chambres seront proposées à la location du 7 juillet au 28 août, à un tarif de 12 € la nuit en chambre seule et de 9 € en colocation.

Le reste à charge à la fin de la saison sera supporté par la Communauté de Communes Côte d'Émeraude, qui rejoint ainsi le dispositif en tant que partenaire au titre du tourisme et de l'habitat.

Intéressé ? Contacter l'UMIH Logement au 02 99 56 60 95 ou par mail à logement@umih35emeraude.fr

LE SAVOIR-FAIRE DE NOS COMMERÇANTS RÉCOMPENSÉ !

Depuis quatre générations, la Perle des Grèves est productrice d'huîtres plates et creuses de Cancale ainsi que de moules AOP de la baie du Mont-Saint-Michel. Lors du concours général agricole 2023, leurs huîtres creuses ont reçu la médaille d'argent.

4 place de la République > 02 99 16 84 12

  @laperledesgreves - www.laperledesgreves.bzh

Cette prestigieuse récompense a également été décernée au chouchou produit par la Cave du Dragon Rouge, qui se retrouve sur les tables de la Côte d'Émeraude mais également sur les tables étoilées de la France entière.

1 rue des Frères Boussac > 06 23 67 50 58

  @lacavedudragonrouge - www.dragonrouge.bzh



Maître Sarrasin à Dinard fait partie des 12 bretons lauréats du trophée Eco Défis 2022-2023 qui récompense un comportement et des pratiques respectueuses de l'environnement : qualité des produits, optimisation de l'énergie, implication dans la vie locale,...

39 rue de Starnberg > 07 68 49 19 79

 @maitresarrasin -  @maitre_sarrasin_dinard



Pourquoi Pas, le restaurant de Castelbrac, et le chef Julien Hennot, conservent leur étoile au Guide Michelin 2023, récompense qu'ils se voient décerner depuis 2019, consécration d'une cuisine d'une grande finesse et d'une qualité exceptionnelle.

17 avenue George V > 02 99 80 30 00

 @restaurantlepourquoipas -  @restaurant_lepourquoipas





CHEZ PEDRO, RESTAURANT MEXICAIN ET CUISINE D'AMÉRIQUE LATINE

Pierre-Briac Riou-Lebret, dit Pedro (*d'où le nom de l'établissement*) et Arnaud Galoin, ont ouvert Chez Pedro le 15 décembre 2022. Ce restaurant à taille humaine propose une carte évolutive, toujours avec des produits frais et de saison, élaborée en équipe et forte des idées de chacun : de grands classiques mexicains, tacos et gâteau aux trois laits, et d'Amérique Latine, avec notamment le ceviche originaire du Pérou.

L'Amérique Latine, une passion des gérants qui vient notamment de la variété des cocktails réalisables avec les boissons sud-américaines. Les sodas et bières proposés Chez Pedro sont d'ailleurs importés du Mexique, tout comme les tortillas, fabriquées selon un processus traditionnel et très ancien.

À l'aube de leur première saison estivale, Chez Pedro, on est impatients et motivés, pour transmettre la bonne humeur qui les caractérise, poussée par leur amour du métier du rapport humain.

> 3 rue du Maréchal Leclerc > 09 81 95 90 22

> Ouvert midi et soir du jeudi au lundi / Jours d'ouverture différents en haute saison

> [f](#) chez.pedro3 > [@](#) chez_pedro3



LE NEWPORT, RESTAURANT CAFÉ BAR

Le 1^{er} septembre 2022, Valérie Bonjour et Thierry Robert ont ouvert Le Newport rue Yves Verney. Lui, connu des dinardais pour avoir travaillé ces dernières années dans un bar local, et elle, ATSEM pendant 25 ans, réalisent alors le projet d'une vie en bord de mer.

Restaurant pour le déjeuner, bar le soir, la carte comporte moules-frites (*uniquement lorsque c'est la saison*), pâtes, burgers, poissons, et un plat du jour. Le vendredi, ils proposent un plat de terroir gourmand : coq au vin, bœuf bourguignon, cassoulet, camembert rôti,... Pour sortir de l'ordinaire. Ils s'attachent tout particulièrement à travailler des produits locaux et de saison, à favoriser les circuits-courts. À partir de 18 heures, l'on peut se réunir autour de tapas et planches et pourquoi pas profiter du jeu de fléchettes en toute convivialité.

Le Newport organise également des soirées (animations, karaokés, musique des années 80,...) et il est possible de privatiser le restaurant pour des événements privés jusqu'à 70 personnes.

> 8 rue Yves Verney > 02 99 56 85 62

> Ouvert du mardi au samedi, du mardi au dimanche en saison

> lenewport35800@outlook.fr > [f](#) Le Newport Dinard

PIÉTONNISATION DE LA RUE DU MARÉCHAL LECLERC

En concertation avec les commerçants, la rue du Maréchal Leclerc, entre la rue de la Paix et le boulevard du Président Wilson, est piétonnisée de 11 h à minuit depuis le 8 avril et le sera jusqu'au dimanche 7 janvier 2024. Elle s'accompagne d'une inversion du sens de circulation sur la rue de la Paix, entre la rue Maréchal Leclerc et la rue Winston Churchill. Afin d'apporter une touche de convivialité, la rue a été décorée de palmiers et des bancs ont été installés.

JUMELAGES, un souffle nouveau

« Un printemps sous le signe de l'amitié avec nos 2 villes jumelles Starnberg et Newquay dont les délégations seront reçues prochainement à Dinard. Aux côtés des 2 associations respectives, nous œuvrons pour dynamiser les échanges, ouvrir de nouveaux horizons et continuer à écrire les pages d'une histoire d'amitié, qui dure depuis 46 ans pour l'une et 40 ans pour l'autre. » Martine Guénégant, 3^e adjointe.

La ville de Dinard est jumelée avec la ville de Starnberg, en Allemagne, depuis 1977, et avec Newquay, en Grande-Bretagne, depuis 1983. Colette Loas, présidente de l'association Lord Russell a pris ses fonctions en 2021. Margrit Perrier a pris la présidence des Amis de Starnberg en 2022. D'abord freinées par la crise du Covid, les idées fourmillent pour dynamiser les échanges avec ces deux villes et renforcer les activités proposées à Dinard.

Après une visite à Starnberg en automne 2022, la délégation starnbergeoise sera reçue à Dinard du 16 au 19 juin. Les britanniques feront eux escale à Dinard du 12 au 15 mai.

Les échanges sont le cœur de cette forte amitié franco-allemande et franco-britannique qui ne demande qu'à être étoffée autour de mêmes centres d'intérêts, d'associations communes, d'activités culturelles ou sportives. Les sapeurs-pompiers français et allemands, par exemple, se rendent visite régulièrement.

Côté municipalité, l'enjeu est d'attirer les nouvelles générations afin de donner un nouveau souffle à ces échanges. Ainsi, cette année, la ville a souhaité faire coïncider les dates du voyage scolaire des Starnbergeois avec celles de la délégation et une soirée intergénérationnelle sera organisée sur un mode ludique et convivial. De leurs côtés, en plus des conférences programmées et des voyages organisés, les associations proposent des « Round Table » ou « Stammtisch » thématiques, des cours de langue pour débutants et confirmés, adultes et adolescents. Une nouvelle classe de langue anglaise destinée aux enfants sera créée à la rentrée prochaine. Elles interviennent également dans les écoles primaires et collèges de Dinard : portes ouvertes, ateliers de création de maisons en pain d'épice pour Noël... Pour intéresser chacun aux traditions de l'autre, et pourquoi pas créer de nouveaux hobbies.

Par ailleurs, les rencontres entre le Maire, les élus et leurs homologues allemands permettent de croiser leurs visions et leurs pratiques respectives en matière d'environnement, d'urbanisme, d'éducation et bien sûr d'attractivité. Là encore, les échanges sont constructifs et enthousiasmants. Reste à initier cela avec la ville de Newquay.

Les rendez-vous à ne pas manquer !

Association Les Amis de Starnberg > 19 rue Coppinger
> contact@amisdestarnberg.fr > www.amisdestarnberg.fr

> Jeudi 11 mai > Conférence « Le couple Franco-Allemand en crise dans une Europe dans la tourmente » > 18 heures au Casino Barrière par Marion Gaillard, historienne, spécialiste des relations franco-allemandes et des questions européennes, maître de conférence à Sciences-Po Paris.

> Du 10 au 14 septembre > Voyage à Heidelberg

Association Lord Russell > 19 rue Coppinger
> lordrussell.dinard@gmail.com > www.asso-lordrussell.org

> Garden party dans le jardin de la Bédoyère > Samedi 6 mai, Charles III sera couronné Roi d'Angleterre. À cette occasion, l'association Lord Russell organise une garden party dans ses jardins, lors de laquelle sera retransmis en direct le couronnement. Francophones et anglophones de tout âge sont les bienvenus !

> Mardi 23 mai > Conférence « L'architecte Frank Lloyd Wright »

> Mardi 4 juillet > Indépendance Day

> Jusqu'au 5 juillet > Exposition sur l'aquarelle anglaise de 1770 à 1850

> Dimanche 6 août > Jumble Sale

SPORT À DINARD : Records d'inscriptions

En ce début d'année, les clubs et les associations dinardaises ont lancé la saison sportive 2023. Après le succès de Dinard Off Course, nul doute que les sportifs et le public répondront présents aux prochaines manifestations.

UNE PARTICIPATION RECORD POUR LA 3^E ÉDITION DE DINARD OFF COURSE

Le vendredi 29 mars, 800 élèves des collèges Le Bocage et Sainte-Marie ont participé pour la première fois à ce challenge urbain et ont parcouru 3,5 km, en courant ou en marchant. De retour sur la plage, ils ont reçu des cadeaux offerts par les bénévoles et les partenaires.

Le lendemain, coureurs et marcheurs se sont retrouvés sur la plage de l'Écluse. En famille ou entre amis, ils ont découvert Dinard en parcourant l'une des 3 boucles de 3,5 km, 6,5 km ou 12 km.

Chaque année, les participants sont toujours plus nombreux à venir découvrir Dinard de manière originale et conviviale : 527 en 2021, 778 en 2022 et 1500 en 2023 !



Bravo à Titouan, garçon de 7 ans en situation de handicap, et son équipe de 12 pompiers qui a parcouru 12 km en 1 heure et 42 minutes grâce à ses « porteurs au grand cœur » !

Les lauréats de la grande boucle (12 km) :

Classement féminin : 1 > Jeanne Péliissier : 59 min et 35 sec | 2 > Jade Dandin : 1 h et 25 sec | 3 > Charlotte Goux : 1 h et 28 sec
Classement masculin : 1 > Dorian Le Gaillard : 50 min et 5 sec | 2 > Baptiste Bellier : 51 min et 39 sec | 3 > Pierre-Nicolas Marcadé : 51 min et 43 sec

Merci à nos partenaires.

LE TROPHÉE FÉMININ DE DINARD

Cette 6^e édition du Trophée Féminin de Dinard bat un nouveau record d'inscriptions avec 128 participantes qui prendront part aux défis sportifs par équipe de deux : chaque année, elles sont de plus en plus nombreuses à s'y retrouver avec des salariées qui concourent, entre collègues, sous les couleurs de leurs sociétés. Le Trophée Féminin de Dinard est aussi un événement grand public avec les nombreuses animations organisées autour du village partenaires.

Informations pratiques

- > Samedi 3 juin > Plage de l'Écluse
- > Philippe Le Moing > 06 83 23 29 45
- > contact@trophée-feminin.com > www.trophée-feminin.com



SAUVETAGE SPORTIF : la French Rescue reviendra fin mai

En 2022, la French Rescue avait rassemblé plus de 400 sportifs et sportives. Cette compétition comprend des épreuves en piscine mais aussi en eaux vives (surf ski, sprint, etc.). Plusieurs sportifs de haut niveau sont d'ores et déjà annoncés comme Margaux Fabre, championne d'Europe 2019 de la surf race, du relais corde et du relais mannequin.

- > **Organisateurs :** Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme et La Ligue de Bretagne
- > Les 26 au 27 mai au centre Aquamalo de Saint-Malo
- > Les 28 et 29 mai à Dinard sur la plage de l'Écluse

GESTION DE L'EAU ET MOBILITÉS

la ville accélère son action

« Le fonctionnement responsable de la collectivité est un des trois piliers de notre politique en matière de transitions écologique, solidaire et citoyenne. Afin de participer à l'effort collectif sur la préservation de la ressource en eau et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous investissons pour modifier progressivement les pratiques au sein des services », Nolwenn Guillou, 1^{ère} adjointe.

NETTOYAGE À L'EAU OZONÉE

Ça ressemble à de l'eau, c'est inodore, non polluant, non toxique mais c'est un virucide puissant. L'eau ozonée va être utilisée dans les bâtiments de la commune de Dinard pour nettoyer et désinfecter. 4 machines sont prévues à l'installation prochainement.

Les solutions ozonées permettent de remplacer l'ensemble des produits chimiques d'entretien. Elles sont bactéricides, virucides et ne laissent aucune trace.

Le procédé technique

Elles sont obtenues à l'aide d'une machine alimentée en eau et en électricité qui produit de l'ozone grâce à une décharge de 4000 V transformant les molécules d'eau.

Comment ça s'utilise ?

Pour le nettoyage et la désinfection, c'est très simple : on imbibe un tissu de lavage (*lavette*) d'eau ozonée et on le passe sur les surfaces à nettoyer. Il suffit d'un seul passage, sans besoin de rincer. Par ailleurs, lors de son utilisation par le personnel d'entretien, son seul résidu est l'oxygène (O_2). L'ozone ne laisse donc aucun type de résidu chimique dangereux.

Des bénéfices multiples

L'eau ozonée ne contient aucun produit chimique et ne dégage pas d'odeur. Ainsi, elle préserve la santé des agents le manipulant (*pas d'irritation, d'allergies cutanées ou respiratoires, etc.*).

En outre, l'absence de composés chimiques permet de préserver le milieu car malgré le passage en station d'épuration, les composants chimiques se retrouvent en grande majorité en mer et menacent alors la biodiversité.

Enfin, l'utilisation de ce procédé va permettre de baisser significativement la commande en produits d'entretien, nécessitant une fabrication, des contenants en plastique et un transport en camion synonyme d'autant d'équivalent CO₂.

En conséquence, ce procédé présente une stratégie gagnante-gagnante, préservant les enjeux sanitaires (des agents comme des usagers) et les enjeux environnementaux.

GOURDES RÉUTILISABLES



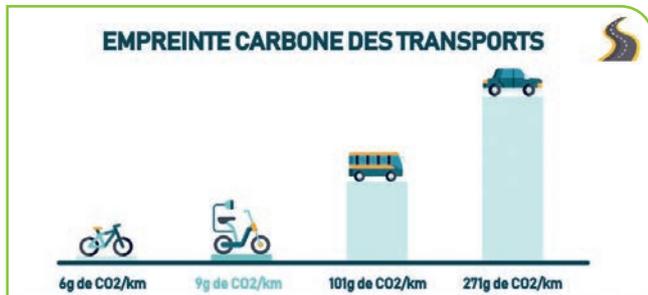
La collectivité, depuis quelques années déjà, réduit son empreinte plastique en délivrant des gourdes à ses agents. Cette année encore, elle franchit un nouveau cap car tous les agents soumis au travail en extérieur et pour lesquels la réglementation impose de fournir 3 litres d'eau par jour vont être dotés de gourdes isothermes.

En effet, l'eau du robinet est bien moins consommatrice de ressources fossiles pour sa production, son stockage, son acheminement et son retraitement que l'eau en bouteille.



On considère qu'1 litre d'eau du robinet représente 0,0001kg équivalent CO₂ contre 0,5 kg eqCO₂ pour l'eau en bouteille. Cette action permet donc de préserver la santé des agents, de réduire la quantité de déchets de la collectivité et de lutter contre l'accélération croissante du changement climatique.

MOBILITÉS DURABLES



© Le Kabba

Des vélos pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la Mairie

Le vélo, avec la marche, est un mode de déplacement peu onéreux, rapide, bénéfique pour la santé et l'environnement. Il constitue un allié précieux au service de la transition écologique. Avec 9 g de CO₂/km, un vélo électrique émet environ 10 fois moins que le bus, et 30 fois moins que la voiture pour le même trajet.

Le vélo, qu'il soit électrique ou mécanique, a un amortissement et un coût d'entretien très largement inférieur à un véhicule thermique (une centaine d'euros contre 2500 € pour une voiture).

C'est pourquoi, forte de ces convictions, la municipalité a décidé l'achat et la mise à disposition de 3 nouveaux vélos électriques en 2023 pour les déplacements des agents dans le cadre de leurs missions. Cette flotte de nouveaux véhicules permet de réduire la consommation d'énergie fossile de la collectivité dans le cadre de l'exercice de ses missions et donc de diminuer sa contribution au dérèglement climatique.

Inciter les agents à venir au travail en vélo

Aller au travail à vélo permet de faire son quota d'activité physique hebdomadaire comme recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Différentes études montrent que les vélotafeurs (*personnes allant au travail en vélo*) diminuent de 40 à 50 % leur risque de mortalité lié au cancer ou à une maladie cardio-vasculaire ou encore que 81 % des employés utilisant un mode actif (*marche & vélo*) s'estiment satisfaits de leur qualité de vie au travail contre 65 % des automobilistes. Cette amélioration des conditions de travail réduit d'environ 15 % l'absentéisme ou le recours aux arrêts maladies.

C'est pourquoi, en décembre 2022, la Mairie de Dinard a mis en œuvre un questionnaire mobilités auprès de ses agents pour connaître leurs habitudes en terme de déplacement domicile travail. Parmi les pistes d'actions retenues à la suite de l'enquête, une rencontre autour des mobilités et de l'entretien de son vélo va être organisée dans les services de la mairie lors de l'opération nationale *Mai à Vélo* ainsi qu'un challenge de kilomètres parcourus dans le mois. La mise en place d'un forfait mobilités durables, encadrée par la loi d'orientation des mobilités de 2019, a été votée en Conseil municipal du 13 avril dernier.



Des actions également pour le grand public : Dans le cadre de l'opération nationale *Mai à Vélo*, un événement va être proposé au grand public pour se déplacer au marché de Dinard par les mobilités douces. Prêt de vélos, stand de sensibilisation, gravage de vélo sont au programme, rendez-vous le samedi 13 mai au matin !

Informations pratiques sur le site de la ville de Dinard :

> www.ville-dinard.fr

> Contact : Kévin Nahelou > transitions@ville-dinard.fr

LES TOURELLES espéraient la pluie !

« Créé en 1927 par le maire Paul Crolard, le parc des Tourelles étouffait sous sa gangue de bitume depuis des dizaines d'années. Après le décroûtage, et l'apport de terre végétale, en février-mars 2022, le jardin renaît sous les mains expertes des jardiniers. »
Catherine Cabot, conseillère aux Espaces verts.

Elle est venue, enfin, la pluie, après un été sec à dissoudre la terre végétale apportée au jardin en poussière de sierra, et un hiver plus sec encore. Du chaos rocheux au massif du Cryptomeria, de l'ancien kiosque à l'impasse Chauchat, les agents de l'équipe des espaces verts du Centre-ville plantent depuis la mi-avril arbres, arbustes et vivaces. Écorces claire et immaculée du bouleau Costata et du Jacquemontii, rose et corail des Acers, silhouette élancée du Cercidiphyllum aux feuilles en forme de cœur, couronne flamboyante des Liquidambars et arbre de Judée... le jardin d'écorces et de feuillages remarquables des Tourelles prend forme.

Le jardin devrait rester fermé jusqu'à la fin mai pour permettre aux jardiniers d'achever les plantations et pour laisser aux semis le temps de lever. Dans le parc réouvert, par respect pour le travail des agents et la survie des plantes, mesdames et messieurs maîtres de chiens devront tenir leurs compagnons en laisse et ne pas les laisser divaguer hors des chemins.

La deuxième phase des plantations, massifs de grimpantes et de vivaces autour du Jeu de boules, n'aura lieu qu'à l'issue de la construction de l'abri et de la fontaine. L'esquisse du projet, dessinée à la manière élégante de l'architecte vénitien Carlo Scarpa, a été approuvée par l'Architecte des Bâtiments de France et s'affine dans les détails. Un marché de maîtrise d'œuvre sera lancé dès le projet arrêté, pour une fin de chantier attendue mi-2024.

À bientôt pour la suite des métamorphoses du parc des Tourelles.



LA VOIRIE : DES AMÉNAGEMENTS vers un partage... collectif...

« Des chantiers se terminent tandis que d'autres commencent : le Plan Marshall de la voirie, lancé début 2023, transforme Dinard pour répondre aux nouveaux besoins de ses habitants, sans oublier d'entretenir et de rénover les installations existantes. » Christian Fontaine, 4^e adjoint.

MISE EN ŒUVRE D'UNE PÉPITE SUR LES PLACES ROCHAÏD ET CROLARD

En février, le groupement d'entreprises Ligne Blanche et Armen Signalisation a mis en œuvre une pépite sur les enrobés des places Rochaid et Crolard réalisés en 2018 et 2020. Si l'intervention sur la place Crolard est maintenant terminée, celle place Rochaid sera finalisée après la modernisation des bornes électriques situées au milieu de la place.

L'opération consiste à répandre des granulats de couleur sur un enduit à froid. Deux tonalités (beige et bordeaux) ont été posées afin de conserver l'esprit initial de l'aménagement de ces places et « quadriller » les allées du marché.

> Coût des travaux : 105 060 € HT

AVENUE EDOUARD VII : point sur l'avancée des travaux de mise en séparatif eaux usées/eaux pluviales

Le chantier touche à sa fin : début avril, l'entreprise Even a réfectionné la chaussée ; ceci afin de la réouvrir à la



circulation. Il s'agit d'un revêtement provisoire en attendant la suite des travaux. En complément, mi-avril, GRDF est intervenu pour renforcer la conduite de gaz.

Fin mai, le carrefour Edouard VII / Gardiner sera fermé à la circulation pour finaliser la jonction entre ces deux rues. Les travaux reprendront ensuite à l'automne 2023 par l'effacement des réseaux aériens. Enfin, à compter de l'automne 2024, les travaux de réaménagement de la voirie définitive seront réalisés.

RUE GARDINER

Depuis la fin mars, des travaux sur le réseau d'assainissement et d'eau potable sont en cours sur la rue Gardiner pour une durée d'environ 3 mois, sur son tronçon compris entre la rue de la Gare et l'avenue Edouard VII.

Ces travaux, réalisés par la société Even, consistent à séparer les eaux usées des eaux pluviales, supprimer les branchements en plomb et positionner des regards en limite de propriété.



En complément et pour favoriser le tri sélectif, des colonnes pour ordures ménagères sont mises en place à chaque extrémité du chantier.

> Coût : 650 000 € HT, comprenant une participation de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.



**Les travaux du Boulevard de la mer sont finis !
(Réseaux d'assainissement et de gaz, requalification de l'éclairage public, aménagement et réhabilitation de la voirie)**

FIN DU CHANTIER DU BOULEVARD DE LA MER

En janvier dernier, l'entreprise Colas avait repris les travaux de voirie sur la partie située entre le boulevard Albert Lacroix et l'avenue du Port-Riou, d'une longueur d'environ 700 mètres.

Les pavés des caniveaux et les bordures sont issus de matériaux de récupération tandis que des pavés neufs aux colorations gris-bleus ont pour provenance le secteur de Louvigné du Désert. Installées devant les entrées charretières, c'est en partenariat avec Les Bâtiments de France et l'association Granit de Bretagne, qui regroupe 21 entreprises exploitant 22 carrières, que ces solutions ont été mises en œuvre afin de favoriser une cohérence urbaine, en harmonie avec les bâtiments existants en réduisant l'empreinte carbone tout en favorisant l'économie locale.

> Coût du chantier : 750 000 € TTC

TEST D'UN AMÉNAGEMENT ROUTIER SUR LE CARREFOUR DE L'HORLOGE

En mai, les conditions de circulation évoluent au carrefour de l'Horloge avec l'aménagement d'un sens giratoire à l'intersection de l'avenue George V et des rues Levavasseur et Georges Clémenceau.



L'objectif est de réduire la vitesse dans ce secteur et de sécuriser les déplacements de tous les usagers de l'espace public. Cet aménagement sera réalisé dans un premier temps par un marquage au sol et par des balises provisoires. Si le test s'avère positif, ces équipements temporaires seront ainsi remplacés au profit d'un aménagement pérenne.

La place de stationnement PMR (personnes à mobilité réduite) sera déplacée sur l'avenue Georges V, à proximité immédiate du carrefour.

Pour permettre la collecte et le tri sélectif, un espace sera réaménagé à côté du conteneur aérien afin de favoriser et faciliter les manœuvres effectuées par le camion de collecte.

> Coût 3614,89 € HT

CABINES DE PLAGE : REMPLACEMENT DE 30 PORTES VIEILLISSANTES

A partir de planche de bois brut ; un dégauchissage puis un rabotage ont été effectués avant assemblage par les menuisiers de la ville.



Les portes ainsi réalisées ont été récupérées par les peintres, qui ont appliqué une couche d'apprêt ainsi que deux couches de peinture.

Une quincaillerie en inox est venue compléter et fermer ces nouvelles menuiseries.

> Le montant des matériaux et fournitures s'élève à 400 € par porte, soit une enveloppe totale de 12 000 € HT.



Depuis fin 2018 le syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne effectue des travaux de génie civil fibre optique dans Dinard.

A ce jour, la fibre optique couvre 71 % de la commune et 55 % des foyers peuvent en bénéficier. Ces travaux continueront jusqu'à la couverture totale de la ville qui est prévue pour 2026.



Rue Levassieur

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique permet d'obtenir un accès à internet de meilleure qualité et plus rapide que l'ADSL. On parle en effet d'un minimum de 100 Mb/s mais pouvant aller jusqu'à 8 Gb/s.

Qui est éligible ?

Trois cartes, régulièrement mises à jour, permettent de vous renseigner sur l'éligibilité de votre habitation ou de votre local professionnel :

> THDB (Très Haut Débit Bretagne)

www.thdbretagne.bzh/11384-etes-vous-eligibile.htm

> Mégalis Bretagne THD

www.megalys.bretagne.bzh/bretagne-tres-haut-debit/mon-eligibilite-a-la-fibre-optique/suivre-lavancee-des-travaux

> La Région Bretagne

www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/fibre-pour-tous

Comment s'abonner à la fibre internet ?

Particuliers et professionnels peuvent choisir leur abonnement auprès de nombreux fournisseurs d'accès qui proposent déjà des offres ADSL.

J'ai besoin d'aide :

> www.megalys.bretagne.bzh/bretagne-tres-haut-debit/jai-besoin-daide

Construction en cours ou récente : comment obtenir le certificat d'adressage ?

Ce document permet de localiser votre parcelle afin de vous permettre d'effectuer vos démarches de demande de raccordement pour la pose de votre compteur d'eau, ou d'électricité : il est également demandé par les opérateurs de télécommunication, ou par la Poste.

Ce certificat d'adressage est disponible auprès du Service de l'urbanisme > 02 99 16 00 00 ou urbanisme@ville-dinard.fr



Rue Levassieur

PLAN LOCAL D'URBANISME point sur la révision

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été débattu en Conseil municipal le 13 avril dernier et fixe une feuille de route pour les 10-15 prochaines années. La prochaine étape de la procédure de révision va désormais aborder les outils dans le PLU pour faciliter la mise en œuvre du PADD.

OBJECTIF : MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT

Le PADD va se traduire en outils réglementaires. Permettre le développement communal tout en maîtrisant l'évolution du cadre de vie et les ressources, c'est l'objectif principal partagé et travaillé dans le cadre de cette révision. Quand certains secteurs seront mieux protégés, d'autres verront leurs règles ajustées pour faciliter un renouvellement urbain voire des mutations. Si l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) va déjà préserver les ambiances et les caractéristiques de la cité, le PLU va organiser son fonctionnement et encadrer le devenir des tissus urbanisés. C'est un ensemble d'outils qui va permettre de répondre à une vision globale à long terme.

ENCADRER LA PLACE DES ACTIVITÉS

Le PLU permet d'encadrer la place des activités sur le territoire communal. Il autorise ou non chaque typologie de construction, que ce soit pour une activité agricole, une industrie, un commerce ou encore une maison. C'est d'ailleurs la première case que l'on coche lorsque l'on remplit un permis de construire.

VÉGÉTALISATION ET RESPIRATION

Pour la gestion des eaux pluviales, les écoulements, la biodiversité ou les paysages et ambiances urbaines, le PLU va améliorer les outils de gestion de la végétation et des espaces de respiration. Le coefficient d'imperméabilisation va être retravaillé par exemple, et sera associé à de nouvelles règles pour la qualité des opérations, sur l'existant comme sur les projets d'envergure.

Les espaces de respiration vont prendre appui sur les axes de mobilités douces et sur les parcs et jardins existants. D'autres outils pour augmenter la qualité des projets pourront être développés ou recommandés dans le document et

notamment dans les OAP. (*Orientations d'Aménagement et de Programmation*)

HAUTEUR ET GABARITS

La maîtrise de l'évolution de la ville passe aussi par un encadrement des gabarits et des projets d'intensification.

Pour conserver des ambiances agréables des tissus habités tout en continuant à accepter le refonte de la ville sur elle-même, de nouvelles règles seront réfléchies pour accompagner les projets et leur insertion dans les espaces existants. Sans bouleverser les quartiers, le renouvellement sera permis, localisé et suivi par la municipalité. Les outils du PLU vont s'écrire dans ce sens pour bien orienter le devenir de Dinard.

Prochainement, la traduction réglementaire du PADD va s'accroître sur les 3 outils principaux :

- **Le zonage** : il découpe toute la commune en secteurs pour lesquels des règles vont être écrites.
- **Le règlement** : ce sont les règles rédigées pour chaque zone ainsi que pour les différentes prescriptions comme les bois ou arbres remarquables ou encore le linéaire commercial.
- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** : elles peuvent être sectorielles (sur un périmètre bien précis) ou thématiques (sur des typologies d'espaces). Elles vont guider les porteurs de projet en spatialisant des objectifs, une densité, des accès ou encore des vues et aspects à préserver ou à valoriser.

En complémentarité de ces outils, des annexes et servitudes viennent préciser les conditions techniques ou les risques/nuisances que l'on peut retrouver sur certains espaces. Toutes ces pièces vont être mises à jour dans les prochains mois de travail sur le PLU.



AUTRES DOCUMENTS DE PLANIFICATION :

Règlement Local de Publicité (RLP)

Lors de sa séance du 13 avril dernier, le Conseil municipal a approuvé le projet de règlement local de publicité qui entrera en vigueur dès réalisation des modalités de publicité.

> Qu'est-ce qu'un règlement local de publicité ?

C'est un document précisant les règles applicables localement en matière de publicité extérieure ou d'enseignes. Ces règles sont plus restrictives que les règles générales.

> À quoi sert-il ?

Il sert à durcir les règles dans un souci de préserver les paysages.

En matière de publicité, elle restera interdite en site patrimonial remarquable sauf sur le mobilier urbain de la ville. La taille des panneaux publicitaires sera réduite à 2,6 m² au lieu de 12 m² sauf sur les grands axes (Bd Jules Verger, Bd du Villou, ...), où elle pourra atteindre 4,7 m².

Pour des raisons esthétiques, les murs en pierre et les clôtures ne pourront plus recevoir de publicité. Et des règles de densité de publicité ont été instaurées pour limiter l'implantation des dispositifs publicitaires dans la ville.

En matière d'enseignes, les règles jusqu'à présent appliquées en centre-ville en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France vont s'étendre à toute la ville. Des restrictions sont imposées en matière de nombre de dispositifs afin de réduire la pollution visuelle.

Une extinction de la publicité et des enseignes est imposée de 22 h à 7 h sauf en juillet et août où la plage horaire est réduite de minuit à 7 h. Les établissements ouverts pendant les plages d'extinction pourront déroger à cette règle.

Désormais, toute demande d'enseignes et de publicité est suivie par le service de l'urbanisme
 > ouvert sur rendez-vous les matins
 > 02 99 16 31 29
 > urbanisme@ville-dinard.fr



© Ricardo Bojil Taller de Arquitectura

Le Site Patrimonial Remarquable (SPR)

L'enquête publique

Par arrêté, le maire a engagé la procédure d'enquête publique qui se déroule du 12 avril au 12 mai. Pendant cette période, tout habitant, personne physique ou morale, est invité à contribuer en donnant son avis. Les documents relatifs à l'enquête publique sont consultables sur le site www.registre-numerique.fr/avap-commune-de-dinard et à l'accueil de la mairie.

En outre, la commissaire-enquêtrice tiendra une permanence à la mairie :

- **Vendredi 12 mai 2023** : 13 h 30 à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, il est possible d'apporter des observations et propositions :

- sur les registres papiers d'enquête publique mis à disposition à l'accueil du siège de la commune de Dinard ;
- par voie postale en adressant un courrier à l'attention de la commissaire-enquêtrice à la mairie, à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique ;
- par voie électronique sur le registre dématérialisé : www.registre-numerique.fr/avap-commune-de-dinard
- par courrier électronique à l'adresse suivante : avap-commune-de-dinard@mail.registre-numerique.fr.

EXPRESSIONS politiques

La saison 2023 va démarrer très prochainement. Et avec elle, le travail quotidien de nos services s'en trouve augmenté de manière exponentielle et pour cause !

Notre population passe de 10.000 à environ 40 à 50.000 habitants. Plus de population, plus de circulation, plus de déchets, mais avec l'obligation de maintenir des services de qualité. C'est la raison pour laquelle nous renforçons nos effectifs par des emplois saisonniers dans les différentes branches de métiers de la collectivité et, bien sûr, la propreté urbaine.

Le système de collecte des déchets en porte-à-porte reste de la compétence de la Communauté Côte d'Émeraude mais si nos rues, nos plages et nos espaces publics restent propres, c'est grâce à nos agents.

Malgré tout, dans notre belle Ville balnéaire, chacune et chacun doit aussi respecter les règles : habitants bien sûr mais aussi touristes et commerçants. Nous avons décidé de faire la chasse aux dépôts sauvages de déchets, nous avons décidé de mieux encadrer les sorties et les rentrées des bacs les jours de collecte.

Nous avons décidé, de manière générale, de mieux faire respecter les règles élémentaires de propreté dans la Ville. Nous constatons beaucoup trop de déjections canines, de mégots, de bacs poubelles remplis à ras bord qui font le bonheur des goélands, d'espaces verts pollués par des emballages.

Une saison réussie c'est aussi une saison propre !

Et comme on l'entend souvent et à juste titre, la propreté est l'affaire de tous.

Nous avons renforcé nos Points d'Apports Volontaires, tout au long de l'année, afin de pallier les manques. Globalement, le tri et la gestion des déchets progresse. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Nous installerons prochainement des toilettes automatiques se situant entre deux clubs de plage ainsi que trois poubelles composteuses en test sur la digue pour la saison, outre les corbeilles classiques.

Nous ne tolérerons plus le non-respect des règles élémentaires de propreté car Dinard est notre bien commun. Quand vous n'en prenez pas soin, tout le monde en paye le prix et notre environnement en premier. Nos agents de la propreté urbaine effectuent leur travail mais ils n'ont pas à effacer les comportements inadmissibles de certains.

Notre Ville vit à cent à l'heure durant la saison, mais ralentissons, tous ensemble, sur nos déchets.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Au service des Dinardais et à l'initiative !

Lorsque 40% des électeurs Dinardais nous ont fait confiance, dès le premier tour des élections municipales, nous étions prêts à travailler d'arrache-pied au service de notre ville et de ses habitants. Depuis trois ans, sans responsabilité exécutive, nous menons une opposition constructive, très engagée dans le travail des commissions et du Conseil municipal. A mi-mandat, notre tête de liste Christian Poutriquet a décidé de se consacrer à d'autres projets : nous le regrettons mais nous comptons sur l'implication d'Annick Portes, présidente de Solidarité Pays de Dinard, qui nous a rejoints. Annick est très au courant de toutes les affaires puisqu'elle assistait méthodiquement dans le public à presque tous les conseils depuis trois ans. Sa grande expérience nationale des affaires administratives, du social et du sport et sa connaissance de Dinard depuis toujours nous aident déjà beaucoup.

Nous nous devons en effet de renouveler nos approches pour définir un horizon à 10 ou 15 ans pour Dinard. Nous souhaitons le faire avec toutes les Dinardaises et les Dinardais qui ont des idées pour notre ville et qui trouvent qu'elle ne bouge pas assez vite ou assez bien. Avant de penser à une liste pour 2026 que rien ne préfigure encore, notre souhait est de coconstruire avec le plus grand nombre un nouveau projet pour la ville. Nous avons créé Dinard Initiative, une association qui a pour objectif de créer les conditions d'un débat citoyen sur l'avenir de Dinard et aussi de la communauté des communes qui l'entourent. Une soixantaine de personnes se sont réunies une première fois, début d'un processus auquel vous êtes tous conviés. Si vous avez des propositions, des revendications, des critiques, n'hésitez pas à nous écrire : dinard.initiative@gmail.com

Pas un euro attribué pour l'entretien du majestueux patrimoine de Dinard.

Sans dépenser un seul euro (budgets équilibrés déjà étudiés), on peut le faire revivre toute l'année en lui redonnant son lustre d'antan. **Il reste toujours propriété de la Ville.**

Villa les Roches Brunes : "notre Downton Abbey". Un décor d'époque prêté par le *Mobilier National* illustrant la vie des habitants et leurs domestiques, gouvernantes, nurse, chauffeur... Restauration du fumoir, du kiosque de musique, de la salle de billard. Création d'ateliers pour enfants. Réaménagement du jardin pour prolonger la visite en 3D afin que les Dinardais puissent profiter pleinement **du superbe panorama.**

Villa Eugénie : Reste propriété de la Ville en retrouvant sa fonction attendue d'Hôtel de Ville ! Construite pour la venue de l'Impératrice Eugénie et de Napoléon III, un lieu prestigieux

Sur la piscine par exemple, notre projet a évolué : un bassin de 25 mètres en bord de plage nous paraît plus adapté aux enjeux environnementaux. L'eau de mer est notre chance alors que la ressource en eau douce deviendra toujours plus précieuse. En installant aussi dans le bâtiment actuel des commerces attractifs et vivants (espace bien-être, salon de thé...), les loyers réduiront les coûts de fonctionnement de la piscine. Il faudra de toute façon une étude sur l'avenir de ce bâtiment : surélévation côté digue, isolation, chauffage, terrasse panoramique... Quant à balayer d'un revers de main l'option qu'il abrite la piscine, au motif du vote de 2020 et malgré le bon sens et l'opposition de milliers de Dinardais, cela ressemble à l'argumentation utilisée pour imposer obstinément une réforme imparfaite des retraites comme l'unique façon respectable de penser l'avenir !

Nous ne pouvons terminer ce texte sans une pensée très attristée pour la disparition récente de notre collègue Francis Leroux. Nous ne figurions pas sur la même liste mais son travail respectueux, créatif et proche des réalités de la vie à Dinard inspirait la plus grande estime.

DINARD NATURELLEMENT



Bruno Deslandes



Catherine Gracie



Frédéric Lemoine



Claudia Carfantan



Fabrice Le Toquin



Annick Portes

© Photos : Patrick Chevalier

à valoriser à tout prix pour faire honneur aux citoyens lors des mariages (**décor magnifique : des souvenirs photographiques inoubliables**) et les cérémonies municipales en lien avec le Manoir de Port Breton.

Manoir du Port Breton : Mis en location - bail emphytéotique - capitalisé, **réhabilité en innovant** : centre de séminaires pour tourisme d'affaires, (partenariat avec notre aéroport) salles de réception, **salon de thé** mais aussi centre de bien-être ! **Création d'emplois** pérennes ; une manne pour la Ville en contribuant ainsi à notre économie locale.

Tarifs réduits pour les cérémonies de mariages et fêtes de famille des Dinardais l'été.



© DR
Marine Craveia Schütz



> **Dinard Entre Vert Et Mer**

MAI 2023

Jusqu'au 9 novembre

Exposition Hors les murs
La vie et l'œuvre dinardaise
du comte Joseph Rochaid
Dahdah (1814 - 1889)
 Place Rochaid / Accès libre
 Org. Ass. Histoire et Patrimoine du
 pays de Dinard

Jusqu'au 7 juin

Atelier créatif
La chenille voyageuse
 Médiathèque L'ourse
 Aux horaires d'ouverture de la
 médiathèque
 Gratuit / Jeune public

Jusqu'au dimanche 28 mai

Exposition
Femmes à travers le monde
 Médiathèque L'ourse
 Aux horaires d'ouverture de la
 médiathèque / Accès libre

Vendredi 5 mai

Don du sang
 COSEC
 14 h 30 > 18 h
 Org. EFS

Dédicace Aurélie Valognes
 Médiathèque L'ourse
 16 h 30 > 18 h / Accès libre

Samedi 6 mai

Pique-nique
Un autre regard
 Parc de Port-Breton / 11 h
 Accès libre



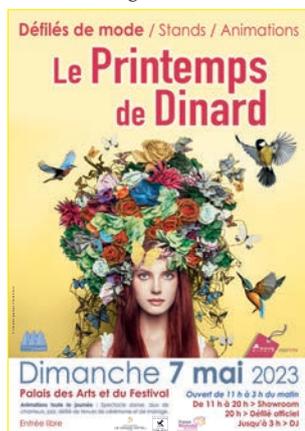
Atelier Tous au jardin
Les bonnes potions
 Médiathèque L'ourse
 15 h > 17 h
 Gratuit / Tout public

Atelier musique
L'ouïe en voyage
 Médiathèque L'ourse
 11 h > 12 h
 Gratuit / Tout public

Action caritative
Marche pour ma fibromyalgie
 Parc de Port-Breton
 14 h 30 > 17 h
 Participation 5 €
 Org. Ass. ma fibromyalgie en France

Dimanche 7 mai

Animation
Le Printemps de Dinard
 Palais des Arts et du Festival
 11 h > 3 h - Org. UCD



Course 22^e édition de Timac
Agro La Passagère
 La Ville es Meniers (angle Bd
 Jules Verger) / Départs à 10 h 10 /
 10 h 15 / 10 h 20
 Org. Timac Agro La Passagère

Vendredi 12 mai

Rencontre avec Angélique
Roussel
 Médiathèque L'ourse / 19 h
 Gratuit / Tout public

Samedi 13 mai

Concert Jazz
Trio Improv'iste
 Laurent Bortolotti, claquettes
 Andres Jimenez, piano,
 Fabien Vuattoux, guitare
 Auditorium Stephan Bouttet
 20 h 30 - Org. Musicalies d'Émeraude

Animation Fête du jeu
 Parc de Port-Breton / 14 h > 18 h
 Accès libre - Org. CCAS



Action de sensibilisation
Dinard By Cycle
 Place Rochaid
 9 h > 13 h
 Accès libre / sans réservation
 Tout public



Atelier sensitif
« Dans tous les sens ! »
 Médiathèque L'ourse
 10 h > 13 h / Gratuit / Tout public

Mardi 16 mai

Don du sang
 COSEC
 14 h 30 > 18 h / Gratuit
 Org. EFS

Mercredi 17 mai

Atelier musique
L'ouïe en voyage
 Médiathèque L'ourse
 15 h 30 > 16 h 30 / Gratuit
 Tout public

Don du sang

COSEC
 12 h > 16 h 30 / Gratuit
 Org. EFS

Du jeudi 18 au sam. 20 mai

Festival de musique
Jeux de Vagues
 Auditorium Stephan Bouttet
 Org. Ass. Festival Jeux de Vagues

Vendredi 19 mai

Vide-grenier
 Place Rochaid
 8 h > 19 h
 10 € la place et 15 € avec la voiture
 Réservation au 06 63 46 74 75
 Org. FC Dinard

Dimanche 21 mai

Animation Loto
 COSEC / Salle polyvalente
 Org. UCD

Mercredi 24 mai

Sonothérapie
Voyage Sonore
 Médiathèque L'ourse
 18 h > 19 h
 Gratuit / Tout public

Vendredi 26 mai

Ciné-Club
« Un film, Un pays »
 Médiathèque L'ourse / 19 h
 Gratuit / Tout public

Du sam. 27 au lundi 29 mai

3^e Festival Playmobil de
Dinard
 Palais des Arts et du Festival
 10 h > 18 h

Spectacle de magie

à 11 h / 14 h / 16 h
 3 € / Gratuit moins de 4 ans
 Org. Ass. Playmocreca

Samedi 27 mai

Challenge Ludovic Martin
 Parc de Port-Breton / Plage du
 Prieuré
 Org. Ass. Challenge Ludovic Martin

Sport Finale
Départementale FCD
 Stade Port-Blanc
 Org. FCD

Atelier Planète musique

Médiathèque L'ourse
 15 h 30 > 16 h 30
 Gratuit / Tout public

Dimanche 28 mai

Concert Jeunes talents
 DuOdyssée - Yara Kasti, soprano
 - Yvan Foucher, piano - Saveurs
 d'Orient
 Casino Barrière de Dinard
 18 h - TU : 15 € / Gratuit moins de
 15 ans / Billetterie :
 www.musiquesrivegauche.com /
 Dinard Côte d'Émeraude Tourisme
 / Sur place - Accessible au moins
 de 18 ans
 Org. Ass. Musique Rive Gauche / Ass.
 Jeunes Talents

Dimanche 28 et lundi 29 mai

Animation French Rescue
 Plage de l'Écluse / 9 h > 19 h
 Gratuit pour le public
 Fédération Française de Sauvetage
 et de Secourisme
 Org. ASCE

JUIN 2023

Du jeudi 1^{er} au vend. 30 juin

Transats à la médiathèque !

Médiathèque L'ourse
Aux horaires d'ouverture de la médiathèque
Gratuit / Tout public

Samedi 3 juin

Challenge sportif Trophée Féminin

Digue et plage de l'Écluse / Piscine du pool / Balneum
9 h > 18 h
Accès libre pour les spectateurs
www.trophee-feminin.com
Org. Ass. Défi des Filles

Samedi 3 et dimanche 4 juin

Sport Émeraude Cup

Port-Blanc / 9 h > 18 h
Org. FCD

Samedi 3 juin

Atelier sensitif

Dans tous les sens !
Médiathèque L'ourse
10 h > 13 h
Gratuit / Tout public

Atelier Tous au jardin « L'eau du jardin »

Médiathèque L'ourse
15 h > 17 h
Gratuit / Tout public

Gala du Judo Club Dinardais

COSEC / 12 h 30 > 19 h / Gratuit
Org. Judo Club Dinardais

Samedi 3 et dimanche 4 juin

Gala de l'académie de danse Rosa Bessière

Auditorium Bouttet
Sam. 20 h 30 / Dim. 17 h
Org. Académie de Danse R. Bessière

Mercredi 7 juin

Ciné-Club

Film documentaire
Médiathèque L'ourse / 19 h
Gratuit / Tout public

Samedi 10 et dim. 11 juin

Exposition Association artistique dinardaise

COSEC / 10 h > 18 h / Gratuit
Org. Association artistique dinardaise

Sport Basket

Challenge André Barraix

COSEC
Sam. 9 h > 19 h / Dim. 9 h > 19 h
Org. Etoile Dinardaise Basket

Samedi 10 juin

Visite Guidée

La pointe du Moulinet

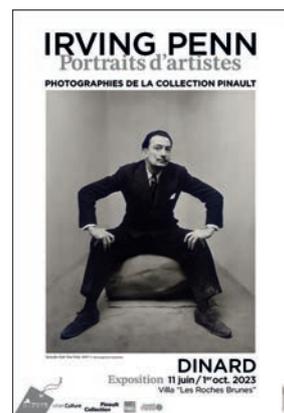
Centre-ville / 15 h
PT : 6 € / TR : 4 € / Gratuit
mois de 7 ans : billetterie.
dinardemeraudetourisme.com
Tout public

Du 11 juin au 1^{er} octobre

Exposition

Irving Penn. Portraits d'artistes. Photographies de la Collection Pinault

Villa Les Roches Brunes
Du mardi au dimanche
de 11 h à 19 h / PT : 6 € / TR : 4 €



Dimanche 11 juin

Dinard en couleurs

Plage de l'Écluse
9 h > 17 h 30 / Gratuit
Inscriptions sur place
Org. Ville de Dinard / Maison Sennelier

Du mardi 13 au vend. 16 juin

Tournoi Rugby UNSS 35

Stade du Port-Blanc
9 h > 16 h 30 - Org. UNSS 35

Mercredi 14 juin

Animation Thé dansant

COSEC / 14 h > 18 h
Inscriptions au CCAS / Public Séniors
Org. CCAS

Samedi 17 et dim. 18 juin



Concours d'élégance

Dinard élégance

Parc de Port-Breton / Digue de l'Écluse / Centre-ville
Accès libre

Samedi 17 et dim. 18 juin

Challenge de France M13

Escrime
COSEC / 8 h > minuit / Entrée libre
Org. LED - La Lame d'Émeraude

Samedi 17 juin

Visite Guidée

La pointe du Moulinet

Centre-ville / 15 h
PT : 6 € / TR : 4 € / Gratuit
mois de 7 ans : billetterie.
dinardemeraudetourisme.com
Tout public

Mercredi 21 juin

Sport UNSS 35

Rencontres collégiens

Plage de l'Écluse
12 h 30 > 17 h 30 - Org. UNSS 35

Vendredi 23 juin

Gala Athlétique Côte d'Émeraude

COSEC / Piste d'athlétisme
17 h > 21 h - Org. ACE

Du vend. 23 au dim. 25 juin

Gala de l'association GUILDEP

Auditorium Bouttet
Vend. Sam. 20 h 30
Dim. 17 h - Org. Ass. GUILDEP

Samedi 24 juin

Dédicaces d'écrivains locaux

Médiathèque L'ourse
14 h > 17 h
Gratuit - Tout public

Visite Guidée

La pointe de la Malouine

Centre-ville / 15 h
PT : 6 € / TR : 4 € / Gratuit
mois de 7 ans : billetterie.
dinardemeraudetourisme.com
Tout public

Dimanche 25 juin

Concert Jeunes talents Marina Saiki

recital de piano - Retour de Roque

Casino Barrière de Dinard / 18 h - TU : 15 € / Gratuit moins de 15 ans - Billetterie : www.musiquesrivegauche.com / Dinard Côte d'Émeraude Tourisme / Sur place - Accessible au moins de 18 ans
Org. Ass. Musique Rive Gauche / Ass. Jeunes Talents

Animation Big Love

Parc de Port-Breton
16 h > Minuit / Entrée libre

JUILLET 2023

Samedi 1^{er} juillet

Gala Dinard Gym

COSEC
Org. Dinard Gym

Fête de l'École de Musique

Parc Villa Bocage / 15 h > 22 h
Org. École de musique Maurice Ravel

Samedi 8 juillet

Fête du Port, de la mer et des littoraux

Port Public - Accès libre

Conférence

"Le système électrique en Bretagne"

Le Balneum / 16 h
Org. UTLS

Du 13 au 18 juillet

34^e International de Musique Classique et 3^e Concours international de Dinard pour les pianistes amateurs

Palais des Arts et du Festival / Théâtre Debussy / Eglise N/Dame



*OTI : Dinard Côte d'Émeraude Tourisme
> 2 bd Féart 35800 Dinard
> **0 821 235 500** Service 0,12 € / min
* prix appel

Tous les événements sont organisés par la Ville de Dinard sauf mention contraire.

> Infos > www.ville-dinard.fr
> 02 99 16 00 00

Programme non contractuel susceptible de modifications.



BRETAGNE ^{BE}

DINARD élégance

Samedi 17 juin 2023



Concours d'élégance 20 h 30 - Port-Breton

Dinard label Authentique



www.dinard-elegance.com

© Conception graphique : Ville de Dinard - 02 97 41 10 00